



**AU CŒUR D'UNE
GRANDE AVENTURE**

Plateforme pédagogique

Les Petits Collégiens





Mot de la direction

C'est avec une immense fierté que nous vous présentons la plateforme pédagogique « *Au cœur d'une grande aventure* » du CPE Les Petits Collégiens. L'élaboration et la rédaction d'un tel document représentent le résultat d'un long travail de collaboration réalisé avec l'équipe éducative du CPE et des partenaires ayant à cœur le développement de l'enfant.

Orientée vers la qualité éducative, cette plateforme pédagogique est la première édition issue de l'union entre le *CPE Les Petits Collégiens* et le *CPE Saute-Mouton*. En effet, elle permet de rassembler les meilleures pratiques en matière de développement global de l'enfant. De plus, elle est intégrée dans le quotidien et la valorisation de la diversité, et ce, dans le plaisir et la joie de vivre.

L'équipe éducative, en partenariat avec les parents, joue un rôle important dans le développement et l'accompagnement des enfants, à la création de leur boîte à outils dans la bienveillance et le respect. Dans cette perspective, nous sommes convaincus que la plateforme pédagogique « *Au cœur d'une grande aventure* » constitue un guide pour le travail effectué auprès des enfants, leur réussite éducative et aussi le façonnement de leur avenir.

Nous tenons également à souligner l'implication de l'équipe d'élaboration du contenu et de rédaction de cette plateforme pédagogique. Elle s'est investie à créer un document de références incontournable dans le domaine de la petite enfance. Un remerciement spécial au conseil d'administration qui supporte et encourage cette démarche d'amélioration continue.

En conclusion, « *Au cœur d'une grande aventure* » contribue à façonner l'avenir du citoyen de demain!

Pierre-Philippe Foucher
Directeur général



Remerciements spéciaux à l'équipe éducative d'élaboration du contenu et de rédaction

Comité d'élaboration du contenu

Mélanie Bouchard (Éducatrice)

Chantal Deschênes (Éducatrice)

Marieève Deschênes (Éducatrice)

Marilyne Désilets (Éducatrice)

Anny Doucet (Éducatrice)

Laurie-Anne Fiset (Éducatrice)

Nancy Gélinas (Éducatrice)

Julie Paquin (Éducatrice)

Karine Dupont (Directrice adjointe à l'installation De-La-Salle)

Julie Bergevin (Enseignante en Techniques d'éducation à l'enfance au Collège Laflèche)

Collaboration à la révision

Jeannine Lemay (Adjointe administrative)

Assistance à la coordination et à la rédaction

Audrey Dauphinais (Agente de soutien pédagogique)

Direction et coordination de l'élaboration du contenu et de la rédaction

Elsie Lolo (Directrice adjointe au CPE Saute-Mouton)

Approuvé par le conseil d'administration le 15 septembre 2021



Table des matières

CONTEXTE DE RÉALISATION DE LA PLATEFORME PÉDAGOGIQUE	1
ORIENTATIONS GÉNÉRALES	2
LES OBJECTIFS DE LA PLATEFORME PÉDAGOGIQUE	2
LA MISSION DU CPE LES PETITS COLLÉGIENS	2
LES VALEURS FONDAMENTALES PRIVILÉGIÉES ET LEUR MISE EN APPLICATION	3
LES PRINCIPES DE BASE ET LEURS OBJECTIFS	6
APPROCHES ÉDUCATIVES	12
L'APPROCHE DÉMOCRATIQUE	12
L'APPRENTISSAGE ACTIF ET ACCOMPAGNÉ.....	13
CONTEXTE DE RÉALISATION DES ACTIONS ÉDUCATIVES	14
PROCESSUS DE L'INTERVENTION ÉDUCATIVE	14
LE DÉVELOPPEMENT GLOBAL DE L'ENFANT	15
LES DOMAINES DE DÉVELOPPEMENT	15
DÉVELOPPEMENT PHYSIQUE ET MOTEUR.....	16
DÉVELOPPEMENT COGNITIF.....	17
DÉVELOPPEMENT LANGAGIER	18
DOMAINE SOCIAL ET AFFECTIF.....	21
LA QUALITÉ ÉDUCATIVE	22
1) L'INTERACTION ENTRE L'ÉDUCATRICE ET L'ENFANT.....	23
LE SOUTIEN AFFECTIF	23
L'ORGANISATION DE LA VIE EN COLLECTIVITÉ	25
LE SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE	28
2) LES EXPÉRIENCES VÉCUES PAR L'ENFANT	29
HORAIRE TYPE.....	30
JEUX INITIÉS PAR L'ENFANT	30
ACTIVITÉS PROPOSÉES PAR L'ÉDUCATRICE ET LEUR PLANIFICATION	32
ROUTINES ET TRANSITIONS.....	33
SORTIES ÉDUCATIVES.....	33
SORTIES DANS L'ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT	34
VIE EN POUPONNIÈRE.....	35



3) L'AMÉNAGEMENT DES LIEUX ET LE MATÉRIEL	38
4) L'INTERACTION ENTRE L'ÉDUCATRICE ET LES PARENTS.....	42
ADAPTATION ET INTÉGRATION DE L'ENFANT À LA VIE EN COLLECTIVITÉ.....	43
SAINES HABITUDES ALIMENTAIRES	48
MENUS	48
GESTION DES ALLERGIES, INTOLÉRANCES ET RESTRICTIONS ALIMENTAIRES	49
DÉROULEMENT DES REPAS	50
LA DÉCOUVERTE DES ALIMENTS ET L'ÉVEIL À UNE VARIÉTÉ DE GOÛTS.....	52
ALIMENTS D'EXCEPTION.....	53
UTILISATION D'ALIMENTS COMME MATÉRIEL D'ACTIVITÉS	53
SAINES HABITUDES DE VIE	53
ÉDUCATION PAR LA NATURE	54
PRISE DE RISQUE	54
JEUX EXTÉRIEURS.....	56
ACTIVITÉS LUDIQUES TURBULENTES	56
PÉRIODE DE REPOS ET DE SIESTE	57
STRUCTURE DU PROCESSUS DE SUIVI DU DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT	58
PRÉPARATION À L'ÉCOLE	61
TRANSITION SCOLAIRE.....	62
APPROPRIATION DE LA PLATEFORME PÉDAGOGIQUE PAR L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE SON	
APPLICATION AUPRÈS DE TOUS LES GROUPES D'ENFANTS	65
PARTAGE DE LA PLATEFORME PÉDAGOGIQUE AVEC LES PARENTS.....	66
ANNEXES	68
RÉFÉRENCES.....	76



Liste des abréviations

CPE : Centre de la petite enfance Les Petits Collégiens

GP : *Gazelle et Potiron*, Cadre de référence pour créer des environnements favorables à la saine alimentation, au jeu actif et au développement moteur en services de garde éducatifs à l'enfance

LSGÉE : Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance

PÉ : *Accueillir la petite enfance*, Programme éducatif pour les services de garde éducatifs à l'enfance

RSGÉE : Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance

SGÉE : Service de garde éducatif à l'enfance

Note :

Considérant la prédominance des femmes dans la profession d'éducatrice et d'éducateur à l'enfance, le féminin est utilisé pour alléger le texte, sans aucune discrimination.



Contexte de réalisation de la plateforme pédagogique

La mise à jour de la plateforme pédagogique du CPE Les Petits Collégiens résulte du travail assidu d'un comité composé d'intervenantes qui évoluent dans différentes sphères du domaine de la petite enfance. Parmi elles on retrouve des éducatrices, agente de soutien pédagogique, directrices adjointes des différents points de services et aussi une enseignante en technique d'éducation à l'enfance. Il va de soi que plusieurs heures de travail et de réflexion ont été consacrées à ce projet de grande envergure. Afin d'assurer la conformité des éléments de la plateforme à la réalité de nos installations, ce comité consultatif a permis de recenser les pratiques qui constituent la base même de la qualité de nos services. Par ailleurs, d'autres spécialistes en petite enfance et bon nombre d'ouvrages ont été consultés dans le but de faire de cette version le reflet de récentes études dans le domaine de la petite enfance et les dernières modifications apportées au programme éducatif pour les services de garde éducatifs à l'enfance (*Accueillir la petite enfance*). Sur la même lancée, le document sera mis à jour régulièrement en tenant compte des nouvelles orientations dictées par le ministère de la Famille.

Ce travail collaboratif se veut une preuve tangible des piliers fondamentaux du CPE à savoir le partage des connaissances, la responsabilisation, l'autonomie, la qualité de vie au travail ; pour ne citer que ceux-là. Le tout mis en œuvre par une équipe motivée et passionnée du développement du plein potentiel de l'enfant dans un milieu de vie stimulant.

Orientations générales

Les objectifs de la plateforme pédagogique

La plateforme pédagogique du CPE s'appuie sur des fondements théoriques et des pratiques validées et reconnues en matière de petite enfance. Afin d'assurer le maintien des orientations éducatives respectueuses des prescriptions législatives et réglementaires, son élaboration tient rigoureusement compte du programme éducatif du ministère de la Famille, *Accueillir la petite enfance*. Ce faisant, la mise en application de pratiques éducatives de qualité, cohérentes et adaptées au développement des jeunes enfants est assurée. Il s'agit d'un outil de travail permettant l'harmonisation des pratiques en réponse aux besoins de l'enfant selon son unicité ainsi qu'à son bien-être et sa sécurité. L'enfant est placé au cœur de nos priorités. En ce sens, nous travaillons à lui fournir toutes les conditions favorables à son plein épanouissement dans chacun des domaines de son développement, en plus de lui assurer une intégration harmonieuse à la collectivité, l'acquisition de saines habitudes alimentaires et de saines habitudes de vie, une transition harmonieuse vers l'école et une réussite éducative.

La mission du CPE Les Petits Collégiens

Tel que défini dans le programme éducatif *Accueillir la petite enfance*, le CPE Les Petits Collégiens, en tant que service de garde éducatif, a une triple mission :

- **Assurer le bien-être, la santé et la sécurité de l'enfant;**
- **Offrir un milieu propre à accompagner le jeune enfant dans son développement global;**
- **Contribuer à prévenir l'apparition de difficultés liées au développement global de l'enfant tout en favorisant son inclusion sociale;**

Ce document met en lumière les moyens de mise en pratique de cette triple mission. Ainsi, l'équipe éducative du CPE offre un environnement positif, stimulant et accueillant, à l'intérieur duquel l'enfant trouve plaisir et sécurité. Pour ce faire, il est primordial que l'enfant ait accès à du matériel adapté favorisant sa créativité et qu'il puisse prendre part à des activités variées, planifiées selon une intention pédagogique suivant ses besoins et intérêts. De plus, l'équipe éducative du CPE s'assure d'établir une routine de vie stable et d'uniformiser les pratiques de façon cohérente afin de favoriser le sentiment de sécurité affective chez l'enfant. En ajout à l'établissement d'un lien de confiance, la relation de partenariat avec les parents, l'instauration d'interactions adulte-enfant positives, bienveillantes, chaleureuses et démocratiques ne sont pas à négliger. L'équipe éducative soutient le développement de l'enfant à son rythme, assure la prévention précoce des difficultés liées à son développement et favorise son autonomie et son inclusion sociale. De ce fait, l'aspect « performance » est mis de côté au profit d'une vision du développement de l'enfant selon un continuum plutôt qu'une échelle de critères à atteindre. Bref, au regard de sa mission, le CPE met un point d'honneur à fournir des services de garde éducatifs de grande qualité à l'enfant âgé de 0 à 5 ans, dans le respect de la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance et ses règlements.



Les valeurs fondamentales privilégiées et leur mise en application

Reconnues comme étant un ensemble d'idées auxquelles une personne ou une institution accorde une grande importance, les valeurs teintent notre façon d'être et d'agir. Le rôle qu'elles occupent dans la vie de tous les jours est donc incontestable. Au CPE, les valeurs tiennent lieu de ligne de conduite commune et représentent les balises qui guident l'action éducative. Puisqu'elles constituent une vision de la vie que le CPE veut transmettre et promouvoir auprès de l'enfant, les valeurs se traduisent dans les actions et les paroles des membres du personnel.

Les valeurs suivantes sont jugées essentielles :

1. Bienveillance
2. Plaisir et joie de vivre
3. Respect
4. Valorisation de la diversité

1. Bienveillance

Joel Monzée (2021), docteur en neurosciences, définit la bienveillance comme étant « avant tout un état émotionnel qui repose sur une profonde tendresse et un grand respect de l'enfant, mais également sur une volonté de lui offrir un cadre constant et cohérent autant avec les valeurs familiales que les réalités de la communauté ». Fort de cela, basés sur l'approche humaniste, les services offerts au CPE sont empreints de bienveillance. En effet, chaque membre de l'équipe éducative s'engage à veiller avec égard et humanité au bien-être de l'enfant. En ce sens, la bienveillance permet de lui fournir avec empathie les ressources dont il a besoin pour se développer à son plein potentiel.

Cet engagement à la bienveillance se manifeste à travers les actions suivantes :

- Accueillir les familles dans la compréhension de leur réalité, sans jugement.
- Donner à l'enfant la possibilité de faire des choix aptes à le rendre maître de son succès.
- Favoriser le soutien mutuel.
- Offrir à l'enfant les moyens et le temps pour effectuer un pas de plus dans son développement.
- Offrir un environnement physique et humain qui facilite les apprentissages afin de permettre à l'enfant de vivre des réussites.
- Porter un regard positif sur l'enfant en le dissociant de ses actions ou comportements.



2. Plaisir et joie de vivre

Soucieux du bien-être de l'enfant, le CPE mise sur le plaisir et la joie de vivre pour l'aider à vivre un sentiment agréable lié à la satisfaction de ses besoins, tout en se sentant aimé et en sécurité. Dans ce milieu, le bonheur se vit au quotidien, car il est cultivé par toutes les parties prenantes, c'est-à-dire l'enfant aussi bien que les parents, les membres de l'équipe éducative et les partenaires. Ce qui lui confère sa réputation d'endroit où il fait bon vivre.

Pour s'assurer que l'enfant ait du plaisir et de la joie de vivre, les stratégies suivantes sont privilégiées :

- Aménager un environnement stimulant qui invite à la créativité.
- Dédramatiser certaines situations avec une attitude positive et ludique.
- Faire preuve de souplesse et de flexibilité.
- Favoriser l'humour et le rire comme base à la complicité entre enfants et adultes.
- Offrir de la nouveauté dans les expériences.
- Présenter les moments de vie avec fantaisie, en sortant des sentiers battus.
- Proposer les activités et le matériel en se basant sur les intérêts de l'enfant.
- Rester disponible pour aider l'enfant à approfondir son jeu.
- Soutenir le plaisir d'apprendre, l'intérêt et le dépassement de soi.

3. Le respect

Le respect est synonyme d'une prise en considération qu'impose la vie en société. Au CPE, il a une portée tridimensionnelle. En effet, le respect revêt le fait de s'affirmer en tant que personne en imposant des limites aux autres, celui d'agir à l'égard d'autrui avec déférence et aussi celui de protéger la planète qui nous héberge. Pour ainsi dire, être respectueux c'est prendre soin de soi, des autres et de son environnement.

Afin d'aider l'enfant à se respecter lui-même, ainsi que les autres et son environnement, les stratégies suivantes sont utilisées :

- Aider l'enfant à comprendre les limites dictées par son compagnon de jeu.
- Amener l'enfant à prendre conscience de son unicité, à reconnaître et à respecter la différence.
- Favoriser l'utilisation des formules de politesse « merci », « s'il-vous-plaît », « pardon » par le modelage à travers les gestes et les paroles respectueuses et bienveillantes.
- Inviter l'enfant à participer à l'élaboration des consignes et règles de vie pour en faciliter le respect. Les inviter à trouver eux-mêmes des solutions en cas de conflits (Ex. : au moyen de banques de solutions imaginées, entre autres.).
- Reconnaître et prendre en considération les besoins individuels et particuliers de l'enfant.
- Respecter le point de vue de l'enfant et son rythme de développement.
- Utiliser des techniques pour inviter l'enfant à attendre son tour.



- Permettre à l'enfant de reconnaître ses besoins, d'affirmer sa personnalité et de prendre conscience de ses libertés individuelles et collectives, ceci dans le respect des autres et de son environnement.
- Poser des gestes simples pour prendre soin de l'environnement (recyclage, jardinage, etc.).
- Proposer des activités, applicables au CPE et à la maison, en lien avec la protection de l'environnement (recyclage, parcimonie dans l'utilisation du papier, de l'eau lors du lavage de mains, du bain et du brossage de dents, etc.).

4. Valorisation de la diversité

Pierre Majeau¹, Psychologue, définit la diversité comme étant l'ensemble des différences qui existent entre les individus. Selon lui, la diversité est le reflet des changements majeurs que notre société et notre planète vivent présentement ». Ainsi, il va sans dire que la valorisation de la diversité consiste à mettre de l'avant l'importance de reconnaître les différences individuelles, de les accepter et de les accommoder. Par ailleurs, « depuis quelques décennies, la société québécoise se diversifie et elle compte aujourd'hui des membres de plus d'une centaine de communautés culturelles.»². Le CPE vit cette réalité puisqu'il reçoit de plus en plus de familles d'origines culturelles diverses grâce à ses institutions partenaires qui offrent des cours de francisation aux nouveaux arrivants de Trois-Rivières. Ainsi, on y retrouve des langues maternelles et des croyances religieuses variées. D'où la place importante accordée à l'accueil respectueux de la diversité pour enrayer toute forme de discrimination ou de préjugés.

Moyens et interventions utilisés pour valoriser l'ouverture face à la diversité :

- Le CPE accorde une attention égale à tous les enfants sans discrimination à l'égard du sexe, de l'ethnie, de l'aspect physique, de la personnalité ou d'un handicap.
- L'équipe éducative se familiarise avec les codes culturels des communautés présentes au CPE. Elle éveille l'enfant au respect, à la tolérance et à l'acceptation de la différence. Elle profite des questions de l'enfant sur la diversité pour stimuler la mémoire, l'esprit critique, la capacité de comparer. Elle adopte une réaction éducative et encourage alors la recherche d'informations, le développement de la curiosité et la valorisation des différences personnelles.
- L'aménagement des lieux et le matériel reflètent la diversité humaine en incluant des objets évitant de transmettre des modèles stéréotypés, des articles de diverses origines (vêtements, ustensiles, etc.), des livres, images et musiques provenant d'autres cultures.
- Le matériel et les lieux sont adaptés aux besoins particuliers de l'enfant.
- Le menu est varié et comprend des spécialités culinaires de divers pays.

¹ La valorisation de la diversité, Pierre Majeau, https://www.usherbrooke.ca/psychologie/fileadmin/sites/psychologie/espace-etudiant/Revue_Interactions/Volume_3_no_1-2/V3N1-2_MAJEAU_Pierre_p221-228.pdf

² La diversité : une valeur ajoutée, Guide pour l'élaboration d'une politique d'intégration de l'enfant de nouveaux arrivants et de gestion de la diversité dans les services de garde éducatifs pour favoriser la participation de tous à l'essor du Québec, MAF, 2013



- La création d'un lien de confiance avec le milieu de garde est favorisée. Ex. : Expliquer aux parents nouvellement établis le déroulement des activités quotidiennes, les règles communes adoptées pour l'harmonie des relations entre les enfants, la façon d'habiller l'enfant pour une saison déterminée en fonction de la température, etc.
- La coopération et les échanges entre les enfants sont encouragés.
- L'enfant allophone bénéficie d'un soutien pour l'aider à se familiariser avec la langue française. Ex. : l'éducatrice lui parle lentement, simplifie le vocabulaire en utilisant des termes usuels, utilise des pictogrammes ou imagiers pour lui permettre d'associer les mots français aux images.

Mesures d'accommodation :

- Services d'interprétation, en partenariat avec le Service d'accueil des nouveaux arrivants (SANA) de Trois-Rivières, lors des rencontres de parents.
- Menu tenant compte des particularités alimentaires liées aux cultures (ex. : sans porc, halal, casher, etc.)
- Gestion des fêtes dans le respect des cultures.

Les principes de base et leurs objectifs

Au nombre de cinq, les principes de base du programme éducatif *Accueillir la petite enfance*, découlent de ses fondements théoriques : humanisme, approche écologique, attachement, relations significatives, apprentissage actif et accompagné. De manière cohérente, ils sont aussi mis en œuvre au regard des quatre dimensions de la qualité éducative : qualité de l'interaction entre l'éducatrice et l'enfant, qualité des expériences vécues par l'enfant, qualité de l'aménagement des lieux et le matériel, qualité de l'interaction entre l'éducatrice et les parents. Au CPE, ils se concrétisent comme suit :

1. Le partenariat entre l'équipe éducative et les parents est essentiel au développement harmonieux de l'enfant

La relation entre les parents et l'équipe éducative va bien au-delà d'une simple collaboration ; elle est davantage synonyme de partenariat. Les conversations avec les parents permettent à l'éducatrice de connaître et de comprendre la réalité familiale de l'enfant, ainsi que ses particularités, ses goûts, ses intérêts et ses habitudes. Elles permettent également d'avoir une meilleure connaissance des valeurs et des coutumes de la famille, ce qui facilitera la compréhension de certains comportements de l'enfant au CPE. Il convient de noter que ce partenariat occupe une place prépondérante dans les pratiques puisqu'il sert de base aux autres principes.



- *Objectifs*

Justement, ce partenariat se concrétise tel que précisé dans le programme éducatif *Accueillir la petite enfance* : « L'accompagnement du jeune enfant dans son développement global est un projet commun, partagé par les parents et le personnel éducateur [...] » (PÉ, 2019, p. 63). Fort de cela, l'équipe éducative du CPE fait en sorte que le parent se sente le bienvenu lorsqu'il veut communiquer avec l'éducatrice à qui il confie son enfant ; qu'il soit à l'aise de poser des questions, de donner son opinion, de faire part de ses besoins et de ses attentes quant aux soins prodigués à son enfant. Grâce à cette relation de confiance, le parent prend conscience de la volonté du CPE de collaborer avec lui, premier éducateur de son enfant. Le tout se déroule dans le respect et la confiance mutuelle, pour favoriser le bien-être et le développement harmonieux de son enfant.

Exemples de stratégies utilisées au CPE pour respecter ce principe :

- À l'accueil, l'éducatrice s'informe du vécu de l'enfant. Ex. : sa nuit, son déjeuner, son état général, etc.
- Au départ de l'enfant, un compte rendu verbal de la journée est transmis au parent, sans pour autant éliminer le journal de bord électronique.
- La responsable de l'alimentation discute et échange des recettes et/ou des trucs relatifs à l'alimentation avec les parents.
- L'éducatrice raconte au parent au moins une anecdote de la journée de son enfant.
- Le CPE dispose d'une multitude d'outils qui facilitent la communication bidirectionnelle avec les parents (voir outils de communication pour favoriser l'accueil et la collaboration des parents avec le CPE).

2. Chaque enfant est unique

L'enfant est une personne à part entière, avec une identité propre, ses qualités, ses goûts, ses besoins, ses talents, son caractère, son rythme de développement et ses origines. Respectueuse de ce principe, l'éducatrice comprend et accepte que chaque enfant se développe à son rythme.

- *Objectifs*

Afin de favoriser le développement optimal de l'enfant, ce principe est utilisé pour chercher « à comprendre la réalité de chaque enfant du groupe, en respectant ses différences et ses particularités individuelles et familiales. [...], en respectant son rythme de développement pour faire en sorte qu'il explore et expérimente en profondeur ce qui suscite son intérêt. C'est faire preuve d'un intérêt authentique pour sa personne, son milieu de vie et ses goûts. [...] » (PÉ, 2019, p. 76-77).

Exemples de stratégies utilisées au CPE pour respecter ce principe :

- L'éducatrice sert un enfant en premier parce qu'il mange moins vite.



- Par l'observation, elle note les particularités de chaque enfant et lui offre des défis à sa hauteur. Elle interagit avec chacun d'eux en faisant fi des stéréotypes attribués au genre, à l'apparence ou aux origines culturelles.
- L'éducatrice offre à l'enfant de nouvelles expériences afin de l'aider à élargir ses horizons et aller plus loin, toujours selon son rythme.
- La responsable de l'alimentation répond aux besoins particuliers de l'enfant en adaptant le menu, en tenant compte des allergies, des restrictions alimentaires, etc.
- À la pouponnière, la sieste, les repas et les boires sont adaptés à l'âge et aux besoins de chacun.

3. L'enfant est l'acteur principal de son développement

L'équipe éducative du CPE reconnaît que l'enfant est un être autonome et créateur qui joue un rôle à la fois actif et prépondérant dans son développement. Il est le maître d'œuvre de ses apprentissages. Il apprend en observant, en explorant par lui-même, en découvrant, en manipulant et en expérimentant.

- *Objectifs*

L'éducatrice a pour responsabilité d'éveiller et de stimuler l'enfant en suscitant son désir d'apprendre. Elle comprend que c'est grâce à la relation affective sécurisante qu'il développe avec son éducatrice que l'enfant pourra explorer le monde qui l'entoure tout en établissant des relations harmonieuses avec ses pairs et en étant actif dans ses apprentissages. Effectivement, « Grandir et se développer est donc une démarche essentiellement active, dont l'enfant est l'acteur principal ». (PÉ, 2019, p. 79).

Exemples de stratégies utilisées au CPE pour respecter ce principe :

- L'éducatrice part des suggestions de l'enfant pour planifier les activités.
- Tout au long de la journée, l'enfant a la possibilité de faire des choix. Diverses possibilités lui sont offertes pour explorer, interagir, observer, expérimenter, imiter, reproduire, etc.
- L'éducatrice s'adapte régulièrement aux besoins changeants de l'enfant.
- Selon son niveau de développement, l'enfant est mis dans un contexte qui favorise le développement de son autonomie. Ex. : expérimenter les différentes étapes de l'habillage, manger seul, etc.

4. L'enfant apprend par le jeu

Le jeu revêt une importance capitale pour le jeune enfant. Pauline Kergomard, Fondatrice des écoles maternelles en France l'illustre bien par sa célèbre citation : « Le jeu, c'est le travail de l'enfant, c'est son métier, c'est sa vie ». À ce sujet, le programme éducatif *Accueillir la petite enfance* précise que : « [...] le jeu et l'apprentissage sont intimement liés : le jeu permet à l'enfant d'apprendre et exige des efforts de sa part. Bien que très sérieux pour elle ou lui, le jeu se réalise



dans un climat enjoué, dans lequel la spontanéité, le plaisir, le rire, les taquineries, l'espièglerie et la créativité sont encouragés. [...] Les enfants sont hautement motivés par le jeu parce qu'ils y prennent généralement plaisir, ce qui lui confère un pouvoir particulier pour soutenir leurs apprentissages et leur développement ». (PÉ, 2019, p. 81). En outre, le volet apprentissage du jeu, intimement lié aux valeurs du CPE, prend tout son sens sous la plume d'Isabelle Filliozat, Psychologue clinicienne et psychothérapeute (2015) : « Jouer, jouer et jouer. Jouer pour nourrir le réservoir d'attachement de l'enfant, jouer pour l'aider à construire sa confiance en sa personne propre, jouer pour lui donner de la liberté, jouer pour l'écouter, jouer pour l'aider à dépasser les moments difficiles de sa vie, jouer pour partager du plaisir et du bonheur »³

- *Objectifs*

Dans la vie de l'enfant, le jeu a plusieurs fonctions. Par exemple, il lui permet de faire de nombreuses découvertes sensorielles, d'apprendre à faire des choix tout en assumant leurs conséquences. Lorsqu'il initie un jeu, l'enfant a l'occasion d'expérimenter des rôles, d'acquérir des habiletés pour résoudre des conflits interpersonnels. Enfin, le jeu constitue un exutoire par lequel l'enfant peut évacuer ses tensions et ses frustrations. Notons qu'au CPE, la préparation à l'école commence dès la pouponnière, par les différentes formes de jeu qui contribuent au développement global de l'enfant : jeu d'exercice, symbolique, construction et règles (Piaget).

Exemples de stratégies utilisées au CPE pour respecter ce principe :

- L'éducatrice prévoit une période significative à l'horaire quotidien où l'enfant peut amorcer son jeu et s'y engager de sa propre initiative.
- L'éducatrice présente à l'enfant des accessoires et des jouets variés. Par exemple, rendre disponible un bac d'objets différents, sans liens, et le laisser aller dans l'exploration.
- En découvrant un jeu de société, l'enfant développe la collaboration avec les autres, sa rationalité, sa mémoire, sa patience et un esprit de saine compétition.
- Pendant le dîner, l'enfant est libre de s'amuser à classer les différents légumes du mélange macédoine.
- L'éducatrice reste présente, de façon discrète, mais toujours de façon intéressée et attentive.

5. Le développement de l'enfant est un processus global et intégré

Le développement de l'enfant est un processus qui se déroule simultanément dans chacun des domaines de façon relativement prévisible. Cependant, la séquence de développement se produit selon le rythme de chaque enfant ; « selon les champs d'intérêt de l'enfant, les activités auxquelles il s'adonne et l'environnement dans lequel il grandit, ces domaines interviennent toutefois à des degrés divers dans son développement. » (PÉ, 2019, p. 90). De façon concrète, le développement

³ Cohen Lawrence, Qui veut jouer avec moi ? Jouer pour mieux communiquer avec nos enfants, 2015, 448 p. (préface).



global implique pour l'enfant l'interinfluence entre les quatre domaines de son développement : physique et moteur, cognitif, langagier, social et affectif.

Au CPE, l'éducatrice maîtrise les composantes de ces domaines et comprend bien l'importance de l'interaction entre eux. Ainsi, l'enfant évolue dans une ambiance où les activités proposées prennent en compte ce processus, c'est-à-dire qu'elles sont variées, adaptées à l'âge de l'enfant et aptes à favoriser le développement des différents domaines de développement de façon simultanée, même à un rythme différent. Par ailleurs, cette perspective oriente l'intervention de l'éducatrice de façon tant directe qu'indirecte. D'une part, l'éducatrice développe un lien significatif avec l'enfant en l'accompagnant dans ses premiers apprentissages sans lui mettre de pression. D'autre part, elle lui propose un aménagement physique l'amenant à un développement complet, les domaines s'imbriquant l'un dans l'autre, sans en favoriser l'un au détriment des autres.

- *Objectifs*

En vue d'une mise en œuvre réussie de ce principe, le CPE mise sur la connaissance approfondie de l'éducatrice en matière de développement de l'enfant. De la sorte, il appuie ses interventions et intentions pédagogiques sur la maîtrise de l'apport de la créativité et des fonctions exécutives (deux concepts étroitement liés) au développement global. Dans cette perspective, il convient de noter que la créativité entre en action dans chacun des domaines de développement et soutient les explorations et les expérimentations de l'enfant. Tandis que « les fonctions exécutives sont responsables des comportements qui visent l'atteinte d'un but. » (PÉ, 2019, p.94).

La créativité

Selon *Accueillir la petite enfance*, « c'est la créativité qui permet de réfléchir à l'extérieur du cadre habituel, ou de trouver de multiples solutions à un même problème. Elle fait partie du développement et de l'apprentissage de tous. » (PÉ, 2019, p.92). Ainsi, la motivation intrinsèque de l'enfant revêt une importance capitale.

Différentes façons dont la créativité de l'enfant est accueillie et encouragée :

- Accueil des idées de l'enfant en faisant preuve d'ouverture d'esprit.
- Horaire flexible favorisant un assouplissement du temps dans la routine quotidienne.
- Lors des périodes de jeux et d'activités : échanger avec l'enfant, lui poser des questions ouvertes, le questionner sur ses propres représentations, intégrer ses jeux en suivant ses idées, etc.
- Matériel polyvalent, offrant un éventail de possibilités d'utilisation.
- Renforcement et valorisation par la motivation intrinsèque de l'enfant et de son autoévaluation.
- Style démocratique au cœur des interventions.
- Utilisation de l'humour pour dédramatiser.



- Utilisation du tableau des messages pour illustrer les causeries matinales. On y retrouve des messages tels que les changements prévus à l'horaire, un nouveau matériel, une visite spéciale, une absence, un problème pour lequel l'éducatrice veut trouver des solutions avec l'enfant, etc.

Les fonctions exécutives⁴

De nouvelles recherches en neurologie ont fait ressortir l'importance de soutenir les fonctions exécutives qui sont des habiletés cognitives particulières permettant de contrôler et régulariser volontairement ses pensées, actions et émotions. À défaut de pouvoir les enseigner, l'éducatrice soutient l'enfant dans l'acquisition des fonctions exécutives. Dans *Accueillir la petite enfance*, ces fonctions sont réparties en quatre composantes :

- a. *la flexibilité mentale* qui favorise l'adaptation aux nouvelles situations et permet à l'enfant de trouver des solutions aux problèmes auxquels il fait face.
- b. *l'inhibition* qui freine et retient volontairement les émotions et les réactions; elle suscite la réflexion avant l'action. Cette capacité est déterminante pour la réussite scolaire de l'enfant.
- c. *la mémoire de travail* qui permet de se rappeler des informations, des consignes et de les utiliser.
- d. *la planification* qui facilite la prévision des étapes à suivre pour atteindre un objectif précis, elle favorise l'autonomie de l'enfant.

Différentes interventions utilisées pour soutenir le développement des fonctions exécutives de l'enfant :

- Place privilégiée accordée à l'exécution de chansons à gestes, les histoires, les jeux de mémoire, etc.
- L'heure du repas est utilisée pour aider l'enfant à développer différents domaines du développement. Il apprend à faire des choix (ex : légumes variés), attendre son tour, expérimenter les notions d'hygiène, etc.
- Des responsabilités sont confiées à l'enfant.
- La créativité est soutenue par les expériences, le matériel, et l'intervention de style démocratique.
- L'éducatrice encourage et accepte les comportements non conformistes ; elle considère sérieusement les questions de l'enfant et lui permet d'expérimenter par la méthode essais-erreurs ; elle aide l'enfant à réguler ses frustrations et à vivre ses échecs, les valorisant

⁴ *Accueillir la petite enfance*, 2019, p. 94-97



comme étant des apprentissages ; elle valorise autant la prise de risques et les erreurs que les bonnes réponses. Elle encourage la persévérance, quel que soit le résultat.

- Le matériel varié est laissé à la disposition de l'enfant.
- L'éducatrice parle régulièrement à l'enfant : pose des questions, décrit ses actions, fait des liens entre ses propos, ses stratégies, ses actions et leurs résultats, etc.).
- Accompagnement de l'enfant dans la planification de son jeu (en termes de matériel, temps, étapes, etc.); lui demander ce qu'il fera avec le matériel proposé lors des activités.
- Engagement de l'enfant dans de nouvelles expériences ; l'éducatrice fait des retours avec lui.
- Permettre la prise de risques en tenant compte des habiletés de l'enfant.

Approches éducatives

Empreint d'ouverture d'esprit, le CPE ouvre ses horizons en s'inspirant de plusieurs approches éducatives pour l'élaboration de sa plateforme pédagogique. Pour expliciter, on peut citer *Accueillir la petite enfance*, *l'approche écologique* (les influences de divers milieux sur le développement de l'enfant), *l'approche Highscope* (résolution de conflits, matériel proposé, aménagement des locaux, plaisir de découvrir, etc.), *l'éducation par la nature* (périodes fréquentes et prolongées dans la nature, apprentissage par l'exploration de l'environnement, etc.). Par ailleurs, ces orientations sont les principaux guides de la manière d'aborder l'intervention éducative auprès de l'enfant.

L'approche démocratique

En adéquation avec nos orientations et nos valeurs, nos actions et nos décisions sont basées sur l'intervention de style démocratique. Ce style amène l'éducatrice à partager le pouvoir avec l'enfant, toujours selon son âge et en respectant ses habiletés. Ainsi, en fonction du contexte, l'éducatrice offrira des choix, permettra à l'enfant de prendre des décisions et l'impliquera dans la recherche d'idées et de solutions. L'approche démocratique se distingue par son équilibre entre le besoin de liberté et le besoin de sécurité. En ce sens, l'éducatrice assure l'application d'un cadre clair, constant et cohérent. Par exemple, elle accompagne l'enfant dans ses jeux, ses interactions avec les pairs, sa résolution de problèmes, etc. Il en résulte que chacun a la possibilité d'exprimer ses besoins, ses limites et de négocier des solutions acceptables. Le style démocratique favorise la bienveillance, le respect, l'accueil et l'ouverture d'esprit de la part du personnel, ce qui permet de faire régner un climat positif au sein des groupes et permet aux enfants de développer un sentiment de sécurité et de confiance en soi. Il a également été prouvé que ce style d'intervention favorise l'autonomie et le développement de relations affectives significatives chez l'enfant. Voici quelques exemples d'interventions préconisées au CPE :

- L'éducatrice est disponible et à l'écoute afin d'accueillir sans jugement les émotions de l'enfant. Elle les normalise sans les banaliser et accompagne l'enfant dans la gestion de ses



émotions. L'éducatrice est empathique et tente de se mettre à la place de l'enfant pour mieux comprendre ce qu'il vit et ainsi, mieux l'accompagner.

- L'éducatrice respecte le rythme de développement de l'enfant et ses capacités. Elle valorise les erreurs comme des occasions d'apprentissages et valorise les efforts plutôt que les résultats.
- L'éducatrice assure le respect des valeurs familiales de l'enfant.
- L'éducatrice fait preuve d'introspection dans ses interventions. Afin de laisser l'autonomie à l'enfant, elle évite d'intervenir trop rapidement en évaluant la situation. Elle laisse la place à l'enfant lors des conflits en prenant son point de vue et en lui permettant de proposer ses propres solutions.
- L'éducatrice implique l'enfant dans la résolution de conflits et dans la mise en application des règles de vie du groupe.
- Les activités et le matériel proposés sont planifiés en lien avec les intérêts et les besoins actuels de l'enfant. Comme le matériel est disponible et de nature polyvalente, l'enfant est amené à faire ses propres choix selon sa motivation intrinsèque et selon ses propres représentations. L'éducatrice s'intègre dans ses jeux tout en respectant ses idées et propositions.
- L'éducatrice a des attentes adaptées à chaque enfant et assure de la stabilité dans la routine quotidienne ainsi que des repères visuels dans le temps.
- L'équipe éducative entretient une relation égalitaire avec les parents et place le développement de leur enfant au centre d'un projet commun.

L'apprentissage actif et accompagné

L'apprentissage actif, élaboré par Jean Piaget (1896-1980) dans le cadre des théories constructivistes de l'intelligence, est une approche reconnue ayant fait ses preuves en éducation à l'enfance. Cette approche qui favorise la motivation intrinsèque de l'enfant vise l'engagement de ce dernier dans ses propres apprentissages. C'est à travers le jeu que l'enfant explore, expérimente et interagit avec son environnement, ce qui l'amène à être le principal acteur de son développement et de ses apprentissages. Au CPE, l'apprentissage actif est soutenu, entre autres, par ces différentes stratégies :

- L'enfant élabore ses jeux à partir de ses propres intérêts et représentations ;
- Il est amené à prendre des décisions et à faire des choix. Par exemple, l'enfant fait le choix de son matériel et de la façon dont il le manipule.
- L'éducatrice demeure un modèle positif par ses gestes, actions et paroles ;
- Elle observe l'enfant et respecte ses moments de concentration afin d'éviter la surstimulation.

L'ajout du terme « accompagné » au concept d'apprentissage met en lumière la démarche éducative et le rôle de l'éducatrice par rapport au soutien offert à l'enfant au cours des différents moments de vie. Bien entendu, on ne parle pas ici d'une approche synonyme de « laisser-aller » ni d'une simple « surveillance ». Au contraire, à tout point de vue, « les approches éducatives qui

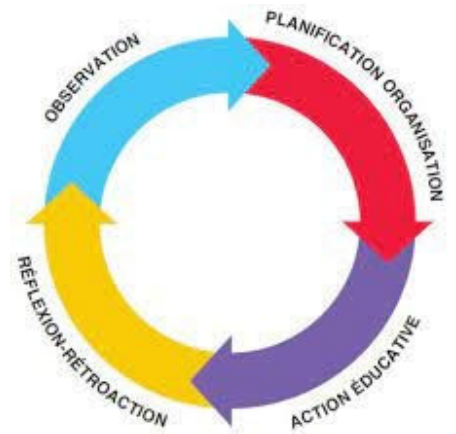


misent sur l'apprentissage actif valorisent davantage le processus d'apprentissage de l'enfant que le résultat obtenu. » (PÉ, 2019, p.27). Ainsi, pour maximiser les bienfaits de l'apprentissage actif, l'éducatrice accompagne chaque enfant en étant proactive et disponible ; ses actions laissent place à l'étayage, permettant ainsi d'enrichir les expériences et de complexifier les apprentissages de l'enfant.

Contexte de réalisation des actions éducatives

Processus de l'intervention éducative⁵

Le processus de l'intervention éducative constitue la démarche utilisée par l'éducatrice pour cibler, planifier et réaliser ses actions éducatives favorisant l'apprentissage actif et accompagné. Divisé en quatre étapes, il se déroule en boucle et s'inscrit bien dans le cadre de l'amélioration continue de la qualité éducative.



1. Observation

Cette démarche primordiale diffère de la vigilance dans la mesure où elle aide l'éducatrice à identifier les besoins et intérêts de chaque enfant. Puis, c'est en se basant sur sa connaissance du développement de l'enfant qu'elle arrive à fournir l'accompagnement dont il a besoin pour atteindre sa zone proximale de développement, par l'utilisation de l'étayage. En vue de l'efficacité de la démarche, il convient de :

- a) Planifier l'observation, c'est-à-dire en déterminer l'objectif en se posant des questions précises telles que : Qui? (Un ou plusieurs enfants) Quoi? (Quels éléments du développement de l'enfant seront pris en compte) Quand ? (Moments de vie, durée, etc.) Où? (Lieu) Comment? (Outils et méthodes d'observations utilisés).
- b) Noter les faits observés de façon objective en précisant le contexte, le moment, le lieu, le comportement précédant et suivant, etc. Ici, l'outil choisi tient compte du type d'observation et de son objectif, mais aussi des préférences de l'éducatrice.
- c) Analyser et interpréter les faits observés afin de leur donner un sens et faciliter leur utilisation au cours des prochaines étapes du processus.

2. Planification et organisation

Grâce à l'analyse et l'interprétation des observations, l'éducatrice peut planifier et organiser des actions éducatives en se basant sur les observations notées préalablement (intérêts, niveaux de développement, besoins, etc.). Cette planification va bien au-delà d'une banque d'activités figées

⁵ Accueillir la petite enfance, 2019, p. 48



dans une thématique montée longtemps d'avance. Tirant son essence des orientations de la plateforme pédagogique du CPE, ce volet touche aussi bien les routines, les transitions, l'aménagement des lieux que le matériel et les expériences d'apprentissage proposés. Cette étape tient lieu de guide aux interventions éducatives, mais reste flexible et souple afin de laisser une place prépondérante aux jeux initiés par l'enfant, toujours dans le souci du développement global par l'apprentissage actif. Effectivement, l'enfant demeure l'acteur principal de son développement en effectuant des choix et en agissant directement sur son environnement (*Accueillir la petite enfance*, 2019).

3. Action éducative

À cette étape, l'éducatrice met en œuvre ce qui a été planifié et organisé précédemment. Tout est pensé en fonction des critères de qualité tels que le soutien émotionnel, l'organisation du groupe et le soutien à l'apprentissage. Dans cette perspective, l'éducatrice crée un climat positif par des interactions harmonieuses, prépare l'enfant à la vie en collectivité, soutient son développement global par des expériences variées, offre un matériel et un aménagement des lieux conformes aux intentions éducatives planifiées et aussi assure un suivi auprès des parents. Bien entendu, ces intentions éducatives sont organisées en fonction des résultats de la démarche d'observation.

4. Réflexion-rétroaction

À cette dernière étape, toujours soucieuse de la qualité des services offerts, l'éducatrice prend le temps d'évaluer ses pratiques. Elle s'interroge sur ses interventions auprès de l'enfant, ses réactions et son soutien à l'apprentissage (Hohmann, M., Weikart, D. P., Bourgon, L. et Proulx, M. (2007). Dans le but de mieux répondre aux besoins de chaque enfant, elle vérifie l'impact de ses actions éducatives afin de déterminer les ajustements à effectuer au besoin et la conservation de celles qui ont permis d'atteindre les objectifs fixés. Fort des réponses obtenues, l'éducatrice est en mesure de reprendre le processus de l'intervention éducative, cette fois avec de nouvelles pistes d'observation.

En conclusion, il est à noter que le processus de l'intervention éducative peut commencer à n'importe quelle étape. Néanmoins, il s'amorce souvent à l'étape de la réflexion-rétroaction puisque celle-ci soulève des questions.

Le développement global de l'enfant

Les domaines de développement

Le développement de l'enfant est un processus global mettant en œuvre les principaux domaines. De façon concrète, « favoriser le développement global de l'enfant implique entre autres que



l'éducatrice [...] offre des expériences éducatives variées adaptées à l'âge et aux besoins de chaque enfant qui soutiennent notamment les composantes suivantes :

- a) Le développement physique et moteur;
- b) Le développement cognitif;
- c) Le développement langagier;
- d) Le développement social et affectif. » (PÉ, 2019, p. 99).

Ci-après, sont exposés en parfaite adéquation avec les orientations générales du CPE, les moyens mis en œuvre pour « favoriser le développement global de l'enfant en lui permettant de développer toutes les dimensions de sa personne notamment sur le plan affectif, social, moral, cognitif, langagier, physique et moteur » (LSGÉE, 2020, art.5, 1). Au CPE, travailler au développement global de l'enfant revient à poser de solides bases à la réussite éducative et la transition harmonieuse vers l'école.

Développement physique et moteur

Comme le précise le programme éducatif *Accueillir la petite enfance*, « Le corps du jeune enfant est la porte d'entrée de son développement global et de ses apprentissages. C'est avec son corps que l'enfant prend contact avec son environnement humain et physique et explore le monde qui l'entoure ». (PÉ, 2019, p. 100). Ce domaine comprend les composantes suivantes :

- Santé et sécurité
- Alimentation
- Sommeil
- Hygiène
- Développement sensoriel
- Schéma corporel
- Motricité globale
- Motricité fine

Soulignons que le cadre de référence *Gazelle et Potiron* sert de soutien au jeu actif et au développement moteur. De plus, les interactions sensibles de l'éducatrice avec l'enfant aident à soutenir les fonctions exécutives.

Moyens et pratiques privilégiés pour favoriser le développement moteur :

- Le matériel proposé est robuste et adapté.
- La santé est favorisée, entre autres par la désinfection régulière.
- Des aliments variés, à valeur nutritive élevée et en quantité suffisante sont offerts aux enfants.
- L'éducatrice offre quotidiennement une période de repos aux enfants tout en considérant que le besoin de sommeil varie d'une personne à l'autre. Elle reste attentive aux rythmes



- de sommeil de chacun et offre une présence réconfortante afin de favoriser l'autoapaisement (capacité de s'endormir seul).
- L'éducatrice laisse à la disposition de l'enfant du matériel qui éveille les sens.
 - À l'installation Saute-Mouton, grâce au partenariat avec le CÉGEP de Trois-Rivières, le terrain de football des Diablos est utilisé fréquemment durant la période estivale pour des activités de motricité globale. Tandis que les autres installations ont accès aux parcs avoisinants.
 - Les jeux à l'extérieur sont intégrés au déroulement du vécu quotidien.
 - À l'intérieur, l'enfant a toujours accès à du petit matériel de jeu et de création artistiques (ballons, balles, etc.) ou au matériel de grande motricité disponible surtout dans la salle multifonctionnelle.
 - L'éducatrice a à cœur l'équilibre entre le jeu moteur et la relaxation qui offre à l'enfant la possibilité d'apprendre à se recentrer sur soi.
 - Des expériences offrant des choix qui favorisent la créativité et le raisonnement sont régulièrement proposées.

Développement cognitif

Selon le programme éducatif *Accueillir la petite enfance*, « Le développement cognitif concerne la façon dont l'enfant acquiert des connaissances et comprend le monde qui l'entoure » (PÉ, 2019, p. 118). Le domaine cognitif se développe grâce aux interactions de l'enfant avec son environnement. L'enfant développe également ses habiletés cognitives en prenant l'initiative de ses activités, en étant créatif et en utilisant son imagination ; d'où la nécessité de lui offrir un milieu de vie stimulant. Ce domaine comprend un éventail de composantes :

- L'attention (attention conjointe) ;
- La mémoire (mémoire sensorielle, mémoire de travail, la mémoire à long terme) ;
- La fonction symbolique (représentation mentale d'un objet à partir d'un symbole) ;
- Les catégories et les concepts (regroupement, classification, tri, sériation, représentation abstraite d'un objet basé sur des similarités) ;
- Le raisonnement (raisonnement causal, résolution de problèmes) ;
- L'éveil aux mathématiques (nombres, formes géométriques, mesure, pensée spatiale et repères dans le temps) ;
- L'éveil aux sciences (démarche scientifique).

Grâce à son cadre de vie et aux activités qu'il propose à l'enfant, le CPE l'aide à progresser dans sa compréhension du monde. Ainsi, l'enfant saisit de mieux en mieux les relations entre les objets et entre les événements, construit sa pensée, apprend à raisonner avec cohérence et à élaborer des stratégies pour résoudre les problèmes qui se présentent à lui. Il apprend graduellement à observer une situation, reconnaître un problème, imaginer des pistes de solutions, les expérimenter (approche essai-erreur) et tirer les conclusions qui s'imposent.



Moyens et pratiques privilégiés pour favoriser le développement cognitif :

Convaincue qu'un enfant en confiance est plus disposé à apprendre, l'éducatrice privilégie les pratiques suivantes pour soutenir le développement cognitif :

- Accompagner l'enfant dans sa réflexion et ses raisonnements en dialoguant avec lui et en suscitant ses questions.
- L'horaire quotidien offre à l'enfant le temps d'explorer et d'expérimenter à partir de sa propre initiative.
- Matériel abondant et varié mis à la disposition de l'enfant.
- Décoration des locaux incluant du matériel qui comprend des chiffres, des lettres, etc.
- Jeux de réflexion et logique mis à la disposition de l'enfant durant les périodes de jeux libres.
- Amener l'enfant à émettre des hypothèses et les vérifier en cherchant des réponses avec lui.

Développement langagier

Les êtres humains sont certes dotés de la faculté langagière, mais l'apprentissage du langage est un exercice complexe pour le jeune enfant. Ainsi, le programme éducatif *Accueillir la petite enfance* présente le domaine du développement langagier comme suit : « L'enfant doit percevoir les sons entendus, dégager le sens du mot formé par les sons à partir du contexte, produire ces mêmes sons et emmagasiner toutes ces informations dans sa mémoire ». (PÉ, 2019, p. 136). Fort de cela, le CPE constitue un environnement stimulant où l'enfant a de multiples occasions de parler et d'entendre parler.

Le domaine du développement langagier comprend plusieurs composantes :

- Langage pré-linguistique (distinction des sons de la langue maternelle, production de sons, communication gestuelle) ;
- Langage oral (protomots et premiers mots, phrases) ;
- Éveil à la lecture et à l'écriture (fonctions de l'écrit, sensibilité phonologique, principe alphabétique, écriture spontanée) ;
- Développement graphique (gribouillis, préschématisme).

Moyens et pratiques privilégiés pour favoriser le développement langagier :

- Activités quotidiennes accompagnées de comptines, chansons ou poèmes, pour les rendre plus amusantes.
- Soutien à la communication (mots nouveaux, vocabulaire enrichi, reformulation, etc.).
- L'équipe éducative prend le temps d'écouter l'enfant, lui parler de ce qu'il vit, de ce qui l'intéresse ou de ce qui retient son attention. L'enfant est encouragé à décrire ce qu'il voit et à exprimer ce qu'il ressent.



- Valorisation de l'expression de l'enfant sous toutes ses formes Ex. : exercer sa voix (chansons et comptines) ; exercer ses mouvements (danse, mime, musique) ; exercer ses imitations (jeux de rôles) ; etc.
- Histoires présentées aux enfants en formule « lecture partagée ».
- Respect de l'utilisation de la langue maternelle de l'enfant considérant qu'elle représente pour lui un filet de sécurité en favorisant son identité sociale, entre autres.

Autres mesures mises en place :

Services professionnels

Le CPE se fait un devoir de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires au soutien du développement de l'enfant selon son plein potentiel. À cet effet, la détection précoce des difficultés occupe une place prépondérante dans nos pratiques. Dans cette perspective, l'éducatrice et le personnel de soutien pédagogique bénéficient de l'expertise de spécialistes faisant partie intégrante de l'organisation et d'intervenants externes. À titre d'exemple, il peut s'agir de l'embauche d'un membre de l'ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec, d'un partenariat avec une clinique privée, etc.

Ainsi, le personnel de soutien procède au dépistage, élabore les *plans de soutien au développement ou d'intervention* et accompagne l'éducatrice dans le soutien de l'enfant rencontrant des difficultés, peu importe le domaine de son développement. Par ailleurs, il collabore aussi avec des professionnels et organismes du réseau de la santé afin d'assurer, entre autres, un suivi adéquat des dossiers lorsque l'enfant atteint l'âge scolaire.

De plus, régulièrement, les parents et les membres du personnel sont invités à suivre un atelier sur le développement du langage animé par un orthophoniste. Il en profite pour expliquer le fonctionnement des services orthophoniques offerts par le CPE.

Globalement, l'objectif ultime est de répondre efficacement aux besoins de chaque enfant tout en le soutenant dans son développement. La mise en place des services professionnels vise aussi à pallier les délais de prise en charge des dossiers par le réseau de la santé.

Éveil de l'enfant au plaisir de lire

- Implantation du Croque-livres au CPE pour favoriser le partage de livres entre les enfants.
- Collaboration avec le département de Techniques de la documentation du CÉGEP de Trois-Rivières pour l'animation de lecture par des étudiants.
- Collaboration avec le Secteur Jeunesse des Bibliothèques de Trois-Rivières pour des activités de lecture animées (heure du conte, conte zen, bébélitôt, etc.) par des animatrices chevronnées. Les activités se déroulent au CPE pour l'enfant de 18 à 48 mois. Tandis que, les plus vieux se déplacent en autobus pour participer à l'heure du conte à la bibliothèque municipale la plus proche.



Lecture interactive

Les recherches démontrent que l'enfant exposé tôt à la lecture, idéalement avant l'âge de trois ans, est avantagé sur les plans de l'acquisition du vocabulaire et de la réussite scolaire. Fort de cela, l'éducatrice mise beaucoup sur la lecture interactive pour stimuler les habiletés langagières et d'éveil à l'écrit par la lecture, en l'intégrant dans la routine quotidienne. Le moment avant la période de repos et de la sieste semble être le plus opportun. Cependant, à tout moment de la journée, l'éducatrice gagne à soutenir l'enfant dans l'exploration des livres.

Bien entendu, cette méthode vise primordialement à susciter le plus tôt possible l'intérêt de l'enfant pour les livres et le plaisir de la lecture. En plus, la lecture interactive constitue une activité de choix en matière de transition scolaire harmonieuse.

La lecture interactive consiste en la lecture d'un livre par l'éducatrice en suivant certains principes. Dès le choix du livre, elle planifie l'acquisition de différentes habiletés langagières (conscience phonologique, principe alphabétique, écriture spontanée, vocabulaire, etc.). Ce faisant, elle s'assure de pouvoir soulever la discussion sur les illustrations, l'histoire, etc. L'éducatrice pense aussi à mettre l'enfant en action en soutien à l'acquisition de connaissances.

En vue de maximiser les bienfaits de la lecture interactive, l'éducatrice reçoit la formation appropriée qui l'habilite entre autres à en maîtriser les principes de base et les caractéristiques d'un livre pour stimuler le langage.

Somme toute, cette méthode se retrouve au cœur des pratiques du CPE. Par exemple, des livres sont mis à la disposition de l'enfant dans tous les coins de jeux. L'éducatrice initie régulièrement des interactions, telles que poser des questions ouvertes, faire des liens avec ce que l'enfant voit, les images, les émotions des personnages, les expériences du passé. Elle les invite régulièrement à inventer la fin de l'histoire, etc. L'enfant est aussi appelé à échanger sur les détails des livres et de l'écriture (page couverture, auteur, définition de mots, personnage, numéros de page, ponctuation, etc.)

Développement graphique

Le dessin constitue une forme d'expression non négligeable en petite enfance. En effet, cette activité amène l'enfant à développer la coordination main-œil et aussi ses habiletés cognitives afin de tracer, organiser différents éléments sur sa feuille. Avec ce médium, « l'enfant exprime ce qu'il juge important et son développement social et affectif s'en trouve favorisé » (PÉ, 2019, p. 148). Ainsi, le coloriage (livres, cahiers, feuilles) bien que présentant de multiples autres bienfaits ne constitue pas le moyen privilégié pour stimuler le développement graphique. Au contraire, l'éducatrice le soutient par les représentations cognitives propres à l'enfant, c'est-à-dire qu'elle évite les produits finis (imposition d'un modèle de bricolage que l'enfant devra reproduire ou que l'éducatrice devra finaliser afin d'avoir un « beau résultat ») et les dessins à colorier, et ce, même pour combler les moments d'attentes. En guise d'alternative au coloriage, elle peut aider l'enfant



à créer un livre à colorier à l'aide de feuilles blanches dans lequel l'enfant trace et colorie ses propres dessins. Sur la même lancée, l'éducatrice exclut de sa pratique les activités de style « petite école » au cours desquelles l'enfant est obligé de suivre des formes ou des lettres pointillées prétracées.

Autres moyens privilégiés pour soutenir le développement graphique :

- Discuter autour des formes et des lettres retrouvées dans les livres.
- Impliquer l'enfant dans l'étiquetage du matériel et des contenants.
- Offrir de vraies images ou photos en soutien aux représentations de l'enfant dans les différents coins de jeux.
- Offrir du matériel d'arts variés (différents types de crayons, pâte à modeler, pâte de différentes résistances à manipuler, etc.).
- Préconiser le développement des formes de base plutôt que l'écriture de lettres.
- Proposer des mots écrits en soutien aux enfants qui manifestent le désir « d'écrire » (tracer des mots).
- Utiliser le tableau de messages.

Domaine social et affectif

Selon *Accueillir la petite enfance*, « Le jeune enfant est avant tout un être social qui se développe au contact des autres. Son développement social et son développement affectif sont étroitement liés [...] Son développement s'appuie sur l'attachement qu'il ou elle a pu tisser avec ses parents et sur ses relations affectives significatives avec d'autres adultes qui en prennent soin ». (PÉ, 2019, p. 153). Ainsi, l'équipe éducative du CPE joue le rôle de guide décrit en ces termes par la pédiatre Catherine Gueguen : « [...] il montre le chemin, c'est un modèle, il n'impose pas. Il sait qu'il ne peut pas modifier le comportement de l'enfant en donnant des ordres, cependant il peut, lui, changer sa relation avec l'enfant, s'il le juge nécessaire. » *Pour une enfance heureuse : repenser l'éducation à la lumière des dernières découvertes sur le cerveau*, p.314. De plus, l'équipe éducative comprend qu'une éducation fondée sur la bienveillance et l'empathie contribue à faciliter l'épanouissement de la vie affective, relationnelle et intellectuelle de l'enfant.

Le développement social et affectif comporte un éventail de composantes :

- Tempérament : réactions de l'enfant et sa capacité à s'adapter aux changements.
- Concept de soi : perception que l'enfant a de lui-même.
- Identité personnelle : ce qui fait de l'enfant un être unique.
- Identité sociale : caractéristiques partagées avec d'autres.
- Compétences émotionnelles : expression, compréhension et régulation des émotions.
- Compétences sociales : conscience de l'autre, règles de vie en société, relations entre pairs, résolution de conflits interpersonnels, comportements prosociaux.

D'après Gueguen (2015), c'est grâce aux jeux que l'enfant apprend à connaître les autres, à les découvrir et à comprendre leurs réactions. Petit à petit, il comprend l'existence de règles à suivre pour vivre harmonieusement dans la société.



Moyens et pratique privilégiés pour favoriser le développement social et affectif :

- Aider l'enfant à identifier, exprimer et gérer ses émotions de façon convenable. Ex. : dans tous les locaux, à la hauteur de l'enfant, on retrouve des pictogrammes figurant les émotions de base.
- Aider l'enfant à reconnaître ses caractéristiques qui le différencient des autres.
- Reconnaître que l'enfant est un être à part entière, distinct des autres. Ex. : il n'est jamais comparé à quelqu'un d'autre ; lui offrir le réconfort tout en respectant ses besoins, etc.
- Développer le sentiment d'appartenance de l'enfant à son groupe, son milieu de garde. Ex. : lui permettre d'apporter un objet de transition de la maison (toutou et doudou), afficher une photo de sa famille, etc.
- Apprendre et appliquer des conventions sociales. Ex. : mots de politesse, respect du tour de parole, etc.
- Habilitier l'enfant à interagir avec ses pairs et à résoudre les conflits de façon autonome.
- Privilégier l'encouragement des efforts de l'enfant en décrivant ses actions au lieu du simple « Bravo ! »

La qualité éducative

Au CPE, la qualité des services éducatifs prend aussi son sens à travers les quatre dimensions de la qualité éducative présentées dans le programme éducatif *Accueillir la petite enfance* :

- 1) **L'interaction de l'éducatrice avec l'enfant ;**
- 2) **Les expériences vécues par l'enfant ;**
- 3) **L'aménagement des lieux et le matériel ;**
- 4) **L'interaction entre l'éducatrice et les parents.**

Il est vrai que la qualité des services n'est pas le simple résultat des facteurs liés aux connaissances et aux attitudes des éducatrices. Néanmoins, le lien entre la formation des éducatrices et la qualité des services offerts est incontestablement prouvé par des études telles que celles menées par la *Commission sur l'éducation à la petite enfance* et l'*Observatoire des tout-petits*. Sachant que la qualité est une responsabilité partagée, les gestionnaires du CPE mettent en place des solutions innovantes et créatives en vue d'offrir à l'équipe éducative le soutien et l'environnement adéquats. Par ailleurs, le CPE exige minimalement une formation spécialisée en petite enfance pour l'obtention d'un poste d'éducatrice. Il convient aussi de souligner que chaque année, une portion considérable du budget est allouée à la formation continue de l'équipe éducative. Ainsi, elle maintient à jour ses connaissances et est en mesure d'entretenir cet environnement apte à mieux soutenir le développement global de l'enfant.



1) L'interaction entre l'éducatrice et l'enfant

Le lien significatif que constitue l'attachement se construit à l'aide d'interactions fréquentes et régulières entre l'enfant et les personnes qui lui administrent des soins. Évidemment, il développe aussi des relations significatives avec d'autres figures de référence de son entourage, telles que l'éducatrice. Loin d'être une menace au lien d'attachement de l'enfant avec ses parents, ces relations sont complémentaires à la relation d'attachement. Celles-ci vont se développer à l'aide de contacts aimants et bienveillants aptes à répondre aux besoins de l'enfant. Comme le dit la pédiatre Catherine Gueguen (2015), « Chaque fois que l'enfant est materné, rassuré, câliné, son cerveau se développe et mature. Il se sentira alors en sécurité affective, en confiance avec ses parents et pourra progressivement devenir autonome. »⁶

Pour soutenir l'attachement et les relations affectives dont il est ici question, l'éducatrice adopte des pratiques éducatives de style démocratique. De la sorte, la sécurité affective de l'enfant est grandement favorisée. C'est ainsi que l'enfant explore son environnement convaincu qu'il peut compter sur l'aide de sa figure d'attachement au besoin. Bref, l'éducatrice assume son rôle de façon active dans le processus d'apprentissage, consciente de la nécessité de développer des relations authentiques avec l'enfant.

En matière d'interactions entre l'éducatrice et l'enfant, le Classroom Assessment Scoring System (CLASS) est utilisé pour en mesurer la qualité. Cet outil « se concentre sur les interactions entre l'éducatrice et l'enfant, et sur ce que l'éducatrice fait avec le matériel qui est à sa disposition » *CLASS, manuel préscolaire, p.1.*

Notons que le CLASS répartit les interactions efficaces entre éducatrice et enfants en trois grands domaines : le soutien émotionnel, l'organisation du groupe, le soutien à l'apprentissage. Tandis qu'*Accueillir la petite enfance* (2019), repose la qualité de l'interaction entre l'éducatrice et l'enfant sur les mêmes piliers : le soutien affectif, l'organisation de la vie en communauté et le soutien à l'apprentissage.

Le soutien affectif

« Les spécialistes du domaine de la petite enfance s'entendent pour dire que la composante de la qualité la plus déterminante pour le développement des jeunes enfants est l'interaction du personnel éducateur [...] avec ceux-ci. » (PÉ, 2019, p. 30). Dans cette perspective, l'éducatrice mise sur les dimensions suivantes :

- a) climat positif
- b) sensibilité de l'éducatrice
- c) considération pour le point de vue de l'enfant

⁶ Catherine Gueguen, Pour une enfance heureuse : repenser l'éducation à la lumière des dernières découvertes sur le cerveau, 2015, Pocket évolution, 368 pages.



a) Le climat positif

L'éducatrice crée un climat positif dans son groupe en privilégiant le respect et le plaisir dans ses interactions avec l'enfant. Fidèle aux valeurs du CPE, elle lui manifeste de l'enthousiasme et de l'intérêt en partageant des activités avec lui. De plus, elle démontre de l'affection tant verbale que non verbale en lui assurant une respectueuse proximité physique, selon ses besoins. Du coup, l'enfant apprend à développer des relations harmonieuses avec ses pairs également.

Toujours dans la même perspective, l'éducatrice et la direction mettent tout en œuvre afin d'offrir à tous un lieu de vie où le climat négatif est banni. Ainsi, dès sa publication, le *Guide sur la prévention et le traitement des attitudes et pratiques inappropriées* (MAF, 2018) a fait l'objet de plusieurs ateliers de travail en équipe. Il en est ressorti le document intitulé *Attitudes à adopter pour prévenir les attitudes et pratiques inappropriées*⁷. De plus, la politique de prévention et de traitement des pratiques inappropriées vient encadrer d'éventuels écarts. Sur la même lancée, l'éducatrice accompagne l'enfant dans la conséquence logique de ses actes (en lien avec les faits), au lieu de lui infliger des punitions dénuées de valeurs éducatives. La pratique est soutenue par le *Guide de différenciation entre une punition et une conséquence*⁸. Cette méthode reconnue aide aussi l'éducatrice à mettre de côté l'autorité abusive en privilégiant une bienveillante fermeté dans sa pratique. Effectivement, c'est en misant sur le lien d'attachement que chaque adulte du CPE fait preuve de sensibilité dans les interventions. Même face à un comportement de l'enfant allant à l'encontre des consignes et règles de vie établies, l'éducatrice écarte les gestes et langages abusifs, tels que les cris, les remarques blessantes, les signes d'exaspération et d'impatience, etc. Toujours dans l'optique de rester ferme et non autoritaire, elle utilise les interjections « non ! » et « Arrête ! » seulement pour demander un arrêt d'agir immédiat afin d'éviter un danger.

Par ailleurs, pour faciliter le respect des consignes, l'éducatrice privilégie la prévention en établissant des consignes claires, concrètes, constantes et conséquentes. De plus, leur application est toujours cohérente ; dans la mesure où les adultes servent d'exemple aux enfants afin de les soutenir.

b) Sensibilité de l'éducatrice

L'éducatrice manifeste de la sensibilité face aux émotions de l'enfant. Grâce à sa connaissance du développement de l'enfant, elle les décode afin de lui offrir le réconfort et l'assistance dont il a besoin. Avec humanisme, elle l'accompagne en anticipant ses difficultés afin d'être en mode préventif plutôt que réactif. Entre autres, cette sensibilité s'observe dans les actions suivantes :

- Entrée progressive pour tous les enfants, surtout les poupons; dans la mesure du possible.
- Le parent est invité à rester sur place dans les premiers moments pour faciliter l'intégration de l'enfant.

⁷ Annexe I : Attitudes à adopter pour prévenir les attitudes et pratiques inappropriées

⁸ Annexe II: Guide de différenciation entre une punition et une conséquence



- Horaire quotidien souple et flexible.
- Les relations sont chaleureuses et basées sur le respect.
- L'éducatrice est sensible au rythme de chaque enfant, s'ajuste et répond dans un délai raisonnable à ses besoins.
- L'éducatrice tient compte de l'unicité de l'enfant dans ses interventions.

Par ailleurs, afin de soutenir et accompagner l'enfant dans l'identification et l'expression de ses émotions, on retrouve dans les locaux, les pictogrammes des émotions de base ou primaires. Par exemple, on affiche dans les groupes de 18 à 36 mois la joie, la colère et la tristesse. Tandis que pour les groupes de 3 à 5 ans, on ajoute la surprise, la peur et le dégoût.

c) Considération pour le point de vue de l'enfant

Au CPE, l'éducatrice assure le soutien affectif en prenant en considération le point de vue de l'enfant, c'est-à-dire qu'elle accorde une grande importance à son champ d'intérêt. Elle reste attentive au langage verbal et non verbal. Elle consulte l'enfant, accueille ses suggestions et les intègre de façon constructive. De plus, elle lui confie des responsabilités et le soutient dans ses accomplissements, selon ses habiletés et intérêts.

Pour valoriser l'enfant et favoriser le renforcement positif, les moyens suivants sont utilisés :

- Privilégier l'encouragement des efforts de l'enfant en décrivant ses actions.
- Nommer le comportement observé, les actions, les moyens utilisés par l'enfant et souligner ses efforts au lieu de lui lancer un simple compliment dénué de sens. Ex. : « bravo ! » ou « félicitations ! ». Cependant, toujours garder en tête le contexte de l'enfant, puisqu'il est reconnu que pour certains un « bravo ! » combiné aux autres stratégies peut s'avérer fort utile dans le soutien de l'estime de soi.
- L'éducatrice est enjouée et dynamique tout en projetant l'émotion de l'enfant dans son attitude et son langage verbal.
- Amener l'enfant à être fier de lui-même, sans la constante approbation de l'éducatrice. Par exemple, lui demander « Es-tu fier de toi ? » afin de développer sa motivation intrinsèque et favoriser sa capacité d'autoévaluation ainsi que son estime de soi.
- À la pouponnière, imiter les actions de l'enfant, mettre des mots sur les expériences vécues et les émotions, décrire les comportements et les actions.

L'organisation de la vie en collectivité

Approche face à la résolution de conflits

Pour l'enfant, la vie de groupe amène son lot de défis au niveau social et affectif. Sollicité de part et d'autre pour intégrer des jeux et activités, il est aussi contraint de partager l'espace, supporter les bruits... et plus encore ! Effectivement, tout au long de la journée, l'enfant fait face à des obstacles dans l'atteinte de son but. Bien que le jeu soit essentiel à son développement, il suscite désaccords et compromis avec lesquels l'enfant doit également jongler. Ces défis, considérés



comme des expériences d'apprentissage, offrent à l'enfant l'opportunité de développer sa capacité de raisonnement, son autonomie, son sentiment de confiance, sa conscience de l'autre et la régulation de ses émotions, de façon à établir des relations harmonieuses avec ses pairs. Il est incontestable que pour favoriser le développement de ses capacités en matière de résolution de conflits, l'enfant doit pouvoir bénéficier de l'accompagnement adéquat de l'éducatrice.

Fort de cela, l'éducatrice se montre disponible pour l'enfant, sans toutefois s'imposer et intervenir trop hâtivement. Pour ce faire, elle assure une sécurité bienveillante en se plaçant dans une position d'observateur lui permettant d'évaluer la situation et de déterminer la nécessité d'intervenir. L'éducatrice agit à titre de modèle et de médiateur auprès de l'enfant. Elle privilégie la technique de résolution de conflits en 6 étapes proposée par l'approche HighScope. Cette dernière est basée sur une recherche longitudinale reconnue en matière d'interactions adulte-enfant de qualité, afin de soutenir l'enfant sur le plan socio-affectif :

- 1- L'éducatrice entre en contact calmement et chaleureusement avec les enfants en conflit. Elle leur offre le réconfort.
- 2- L'éducatrice évite de prendre parti et accueille les émotions de chaque enfant ; elle peut nommer ce qu'elle voit dans les comportements verbaux ou non verbaux des enfants de façon à mettre des mots sur leurs émotions et à créer un effet apaisant chez eux.
- 3- L'éducatrice, par une écoute attentive, recueille les informations liées au conflit en posant des questions « ouvertes », en permettant aux enfants d'exprimer leurs perceptions de la situation.
- 4- L'éducatrice reformule leurs propos pour favoriser la compréhension du problème.
- 5- L'éducatrice invite chaque enfant impliqué dans le conflit à partager ses idées et ses solutions pour résoudre le problème. Elle n'impose pas ses propres solutions, respecte la notion de justice et s'assure que la solution convienne à tous les enfants. Au besoin, l'éducatrice peut proposer son aide pour trouver une solution.
- 6- L'éducatrice offre un suivi en restant prête à soutenir les enfants dans la mise en application de la solution choisie.

Si tel est le cas, l'éducatrice met fin aux comportements de nature physique mettant en péril la sécurité (risque de blessures pour l'enfant ou autrui, bris de matériel, etc.). Évidemment, en aucun cas, elle ne peut recourir à l'utilisation de mesures contraignantes.

Les conséquences logiques et les gestes réparateurs

Face à un comportement inapproprié, au regard des valeurs préconisées par le CPE, les pratiques sont exemptes de punition, c'est-à-dire une peine infligée pour une faute, un manquement, un règlement (châtiment, pénalité, sanction). De préférence, la place est laissée aux conséquences logiques qui constituent justement une suite logique à l'événement causal. Les conséquences logiques permettent une constance, une bienveillance ainsi qu'un cadre cohérent et prévisible pour l'enfant, mais encore plus important, elles permettent à l'enfant d'apprendre et de comprendre l'impact de ses gestes sur les autres et son environnement. D'ailleurs, afin de



conscientiser l'éducatrice sur les stratégies à bannir, le CPE s'appuie sur le *Guide sur la prévention et le traitement des attitudes et des pratiques inappropriées* élaboré par le ministère de la Famille.

Fort probablement, l'une des conséquences logiques les plus populaires est le geste réparateur. En prenant conscience de l'impact de ses gestes, l'enfant, même le plus jeune, est invité à réparer le tout par une bonne action en lien avec l'événement survenu. Par exemple, réparer le livre qu'il vient de briser ou aider son pair à reconstruire la tour qu'il a fait tomber, par accident ou intentionnellement. Bien évidemment, l'éducatrice accompagne l'enfant dans le choix du geste réparateur en cohérence avec l'événement et soucieux du respect de l'enfant « victime ». Des gestes tels qu'un simple « je m'excuse » ou un câlin ne sont ni adéquats, ni suffisants. L'éducatrice peut également décider de la conséquence logique face à un comportement et de sa mise en application, toujours en ayant avisé l'enfant de ce qui arrivera dans le cas du maintien dudit comportement.

Bien que les conflits et les problèmes que rencontre l'enfant au quotidien soient des situations d'apprentissage, l'éducatrice met en place des routines prévisibles de manière à veiller au bon déroulement de la journée dans un climat positif. Pour ce faire, l'éducatrice planifie les moments de transitions entre les activités par l'utilisation de repères visuels dans l'environnement et en planifiant des animations ludiques et éducatives. Aussi, elle planifie le matériel et l'aménagement des lieux en fonction des besoins et intérêts des enfants de son groupe. Cette planification quotidienne réduit les moments d'attentes pour l'enfant et certaines sources de conflit inopportun dans le processus harmonieux de son développement.

Les règles de vie

Dans le but d'offrir un climat positif et un cadre sécurisant pour l'enfant, l'éducatrice met en place des règles de vie propre à son groupe, adaptées aux besoins et au rythme de développement de chacun. L'éducatrice les détermine selon une approche inclusive, c'est-à-dire en favorisant l'implication de l'enfant dans la recherche et l'élaboration de celles-ci. Les règles de vie sont ajustées tout au long de l'année en tenant compte des défis actuels du groupe. En début d'année et au besoin, elles sont illustrées par des pictogrammes et affichées dans le local en guise de repères visuels pour l'enfant⁹.

Par ailleurs, afin d'assurer la sécurité constante et un fonctionnement harmonieux certaines règles revêtent un caractère collectif au CPE, telles que :

- Faire attention aux autres et à soi (en gestes et en paroles).
- Attendre l'autorisation d'un adulte pour ouvrir ou franchir une porte.
- Marcher pour se déplacer à l'intérieur.

⁹ Annexe III : Théorie Nancy Gaudreau



- Parler doucement avec les enfants et les adultes.
- Faire bon usage du matériel et participer au rangement.

C'est aussi dans la perspective de faciliter la vie en collectivité que l'éducatrice se réfère aux « 5 C » d'une bonne consigne :

- 1- Claire : facile à comprendre selon l'âge et le niveau de compréhension de l'enfant. Ainsi, plus l'enfant est jeune, plus la consigne est courte.
- 2- Concrète : le comportement attendu est nommé.
- 3- Constante : les situations et les humeurs n'ont aucun impact sur la consigne.
- 4- Cohérente : La consigne est respectée par les adultes autant que l'enfant.
- 5- Conséquente : Elle est directement en lien avec le comportement.

Étant donné que le CPE constitue l'un des premiers milieux où l'enfant apprend les règles sociales et que l'une des missions du CPE est de préparer l'enfant à la vie en collectivité, l'éducatrice prône et assure le respect des règles sociales inéluctables. Parmi celles-ci, on retrouve les règles de politesse (saluer, remercier, dire s'il vous plaît, partager le tour de parole, attendre son tour, etc.), les pratiques reliées au respect de l'environnement (respect du matériel, le recyclage et la réduction des déchets et le respect de la nature), de même que celles faisant référence à la collectivité et l'appartenance à un groupe (l'entraide, la collaboration, le support, le respect des différences, etc.).

L'ensemble de ces règles de vie permet la cohésion, la sécurité, le bien-être ainsi que l'adoption d'attitudes et de comportements favorisant le développement de saines relations avec les autres.

Le soutien à l'apprentissage

Grâce à sa connaissance approfondie du développement de l'enfant, l'éducatrice est en mesure de soutenir chacun d'eux en prenant en considération sa zone proximale de développement ; c'est-à-dire déterminer ce qu'il peut faire avec un peu d'aide tout en lui offrant régulièrement des défis à sa mesure et des possibilités de complexifier son jeu. Le soutien dont il s'agit ici occupe une place prépondérante au CPE afin de poser les bases à la réussite éducative de l'enfant qui est placé dans un environnement stimulant, apte à favoriser son épanouissement en fonction de tout son potentiel.

Pour soutenir le développement global de l'enfant, l'éducatrice pose des actions éducatives concrètes telles que :

- Observer afin d'apprendre à connaître chaque enfant.
- Dialoguer avec l'enfant en établissant une communication bidirectionnelle. Par exemple, la description des stratégies appliquées, l'encouragement de la participation, de la



- persévérance, le soutien à l'autonomie, l'accompagnement lors de la planification des jeux, le retour à la suite de cette période, etc.
- Utiliser le jeu et les actions de la vie quotidienne pour éveiller l'intérêt de l'enfant à la lecture, l'écriture et les mathématiques, en tenant compte de son niveau de développement.

De surcroît, tous les jours, une période est allouée à la planification, période à laquelle l'enfant a l'occasion de préciser ses intentions dans la réalisation de ses jeux. Plus tard, divers moyens sont utilisés pour inviter l'enfant à effectuer un retour sur les expériences vécues et les apprentissages effectués. Il peut s'agir, par exemple, d'une présentation de ses réalisations.

Par ailleurs, l'apprentissage est soutenu par les dimensions du CLASS¹⁰ qui y sont associées. Effectivement, à travers les différents moments de vie, l'éducatrice met en œuvre le développement de concepts (analyse et raisonnement, création, intégration, liens avec la vie réelle) ; la qualité de la rétroaction (étayage, rétroaction, réflexion, information, encouragement et affirmation) et le modelage langagier (conversations fréquentes, questions ouvertes, répétition et extension, verbalisation et niveau de langage avancé). Dans la même perspective, les modalités d'apprentissage de CLASS sont utilisées par l'éducatrice pour offrir un accompagnement efficace en s'engageant, en interrogeant efficacement et en améliorant la participation de l'enfant. De plus, elle lui offre de multiples occasions d'apprentissages et un matériel riche qu'il a la possibilité d'exploiter. Évidemment, l'intérêt de l'enfant sert de tremplin pour susciter sa participation active, son écoute et son attention. En tout temps, les objectifs d'apprentissages sont clairement fixés en lien avec une visée pédagogique constamment mise à jour.

2) Les expériences vécues par l'enfant

Forte de son expertise en matière de développement de l'enfant, l'éducatrice offre quotidiennement à chaque enfant la possibilité de construire une nouvelle compréhension de son univers à travers l'apprentissage actif et accompagné. De son arrivée, jusqu'à son départ l'enfant vit des expériences variées adaptées à son âge et respectueuses du processus global et intégré du développement. Ce critère de qualité des services « se manifeste par un déroulement de la journée adapté au groupe et par la variation et la richesse des expériences qu'ils sont appelés à y vivre ». (PÉ, 2019, p. 33).

Considérant qu'un pourcentage élevé d'enfants de la société moderne passent de longues périodes devant les écrans, l'utilisation du téléviseur ou de tout autre équipement audiovisuel ne se fait qu'en de rares occasions ; toujours en lien avec le programme éducatif (art. 115, RSGÉE). Ex. : un mini-film documentaire sur la transformation de la chenille en papillon en réponse immédiate aux questions de l'enfant sur le sujet.

¹⁰ CLASS, Préscolaire Guide des dimensions, p. 18



Horaire type

Au CPE, le déroulement de la journée est adapté à un horaire qui respecte le rythme de l'enfant tout en répondant à ses besoins. En effet, « pendant la petite enfance, pour jouer, s'exprimer, manger, dormir, comprendre, explorer, expérimenter, choisir, bouger, se détendre, chercher des solutions aux problèmes rencontrés et aux conflits, et parfois pour ne rien faire du tout, il faut du temps ». (PÉ, 2019, p. 34). Ainsi, l'horaire type d'une journée au CPE est planifié sur mesure par l'éducatrice pour chacun des groupes selon les besoins et les caractéristiques actuels de l'enfant. Laquelle démarche fait partie intégrale du processus de l'intervention éducative. Toutefois, l'éducatrice fait preuve de souplesse et de flexibilité afin d'ajuster l'horaire de la journée au rythme de l'enfant. De manière cohérente, l'horaire se compose des mêmes éléments pour chacun des groupes : la période d'accueil, les collations et le dîner, les ateliers libres, l'activité proposée par l'éducatrice, les jeux extérieurs, la période de repos ou de sieste et la période de départ. Seulement, l'ordre de ces éléments pourrait être différent d'un groupe à l'autre, à l'exception de certaines périodes charnières de la journée qui sont établies à la suite d'une réflexion d'équipe, à des fins plus logistiques et pour le bon déroulement de celles-ci. Il peut s'agir des repas, des jeux extérieurs et de la période de repos et de sieste. La routine quotidienne est réévaluée au cours de l'année afin de suivre l'évolution des besoins de l'enfant. Au moment d'un changement à l'horaire, l'éducatrice veille à aviser les enfants (au moyen du tableau de messages, par exemple) et à leur offrir des repères dans le temps.

L'horaire de la journée est prévisible et planifié de manière à soutenir l'apprentissage actif et à assurer le sentiment de sécurité de l'enfant. Il peut ainsi s'adonner à des expériences variées qui respectent tant ses intérêts que ses besoins. L'éducatrice évite de surcharger le déroulement de la journée ou bousculer l'enfant dans une notion de temps trop rigide. Elle assure une planification équilibrée en prenant soin de faire chevaucher les différents moments de vie, de façon à réduire les moments d'attente. Le but de la démarche étant d'aider l'enfant à ressentir confort, affection, bien-être, sécurité et plaisir sans délaisser la mise en action de sa propre initiative. L'horaire type du groupe est affiché dans le local. Il est illustré à l'aide de pictogrammes et un indicateur permet aux enfants de situer le moment de vie en cours.

Jeux initiés par l'enfant

Les jeux initiés par l'enfant constituent en apparence des moments non structurés, où il choisit son jeu, son activité, selon ses goûts et ses intérêts ; où il est libre de jouer seul ou avec les autres. Cependant, l'éducatrice s'assure de soutenir les trois périodes distinctes : planification, activité et réflexion. Ce qui leur confère un caractère non anodin. Ces moments de vie sont constitués des jeux d'ouverture et de fermeture ainsi que des jeux extérieurs et des étapes d'ateliers libres.

Lors des périodes de jeux d'ouverture et de fermeture, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur, le matériel offert est varié, disponible et accessible aux enfants. À ces moments, l'enfant choisit le



matériel et le jeu dans lequel il souhaite s'investir toujours selon ses propres intérêts. Pour l'éducatrice, ces périodes représentent une occasion privilégiée d'observer l'enfant dans sa relation avec lui-même et avec les autres. Elle se montre disponible en recherchant des fenêtres d'opportunité pour se joindre au jeu, en détectant les opportunités naturelles de conversation, en posant des questions de manière respectueuse (avec modération, directement en lien avec l'action en cours), etc. Surtout, elle peut intégrer le jeu de l'enfant lorsqu'elle en reçoit l'invitation. Entre-temps, elle peut imiter les actions de l'enfant ou simplement se placer en position d'observateur.

L'attention est davantage accordée aux ateliers libres puisqu'ils constituent un élément clé de la routine quotidienne et contribuent grandement au développement global de l'enfant. Au CPE, nous croyons qu'« il est possible d'éviter que l'enfant subisse une pression de performance nuisible en réservant une place importante au jeu qu'il amorce. » (PÉ, 2019, p. 35).

Les périodes d'ateliers favorisent la motivation intrinsèque de l'enfant et, par conséquent, l'investissement et l'engagement dans leurs apprentissages par le contexte du jeu. Ce type d'activité s'adresse principalement aux enfants de 18 mois et plus et comporte trois étapes : la planification, l'activité et la réflexion.

Au moment de la planification, l'enfant est celui qui détermine son plan de jeu en faisant le choix d'une activité, de son matériel, de ses partenaires de jeu et de ses buts. Le rôle de l'éducatrice est de soutenir la planification de l'enfant en lui offrant les outils nécessaires à la réalisation de son plan. L'éducatrice peut utiliser des techniques visuelles (par exemple, la réalisation d'un dessin), poser des questions ouvertes (avec qui ? Avec quoi ? Comment ? Dans quel coin de jeu ? etc.) en fonction des capacités et du niveau de développement de l'enfant. C'est l'accompagnement de l'éducatrice qui permettra à l'enfant d'élaborer son plan et de l'approfondir avec le temps, selon son âge.

Ensuite, c'est le temps pour l'enfant de mettre en action son plan de jeu. Pendant ce temps, il peut faire le choix de jouer seul ou en groupe dans le même coin de jeu ou avec le même matériel. Il est à noter que l'enfant peut décider de changer d'idée et de modifier son plan sans avoir à réaliser l'étape de la planification à nouveau. Bien que l'enfant soit libre dans ses actions et ses choix, l'éducatrice s'assure de faire régner un climat positif favorable aux apprentissages en instaurant des limites et des consignes claires. Elle prévoit également une durée suffisamment longue pour cette période afin que l'enfant puisse complexifier son jeu et consolider ses apprentissages. Au cours de l'activité, le rôle de l'éducatrice est d'échafauder les jeux de l'enfant. Pour ce faire, elle se place à proximité de lui et à sa hauteur, lui pose des questions sur ce qu'il fait et le pourquoi, lui parle de ce qu'il observe, se déplace d'un coin de jeu à l'autre, etc. Sans être intrusive, l'éducatrice se doit d'attendre l'invitation de l'enfant pour se joindre à son jeu, en respectant ses idées. En outre, l'étayage de l'éducatrice permet à l'enfant d'assimiler de nouvelles notions, de développer ses compétences et de demeurer engagé dans son jeu.

L'étape de la réflexion consiste à faire un retour sur le jeu de l'enfant. En groupe ou de façon individualisée, l'éducatrice invite l'enfant à faire une rétroaction sur sa période d'activité en se remémorant ce qu'il a fait, ce qu'il a réalisé, le matériel qu'il a utilisé et la façon dont il s'y est pris,



les problèmes rencontrés et les solutions trouvées. Elle l'invite à déterminer s'il a atteint les buts qu'il s'était fixés au moment de sa planification. Pour ce faire, l'éducatrice utilise un médium ou une stratégie pour aider l'enfant à illustrer sa pensée en fonction de ses capacités. Ce retour sert à soutenir les fonctions exécutives de l'enfant tout en favorisant l'apprentissage du tour de parole et le développement des habiletés langagières et du vocabulaire.

Contrairement aux activités proposées par l'éducatrice, les activités initiées par l'enfant ne nécessitent pas une planification dite formelle. Toutefois, la planification de ce type d'activité repose aussi sur le processus de l'intervention éducative. C'est-à-dire que, à la suite de ses observations, l'éducatrice est en mesure de cibler les intérêts et les niveaux de développement de chaque enfant pour ensuite planifier ses intentions pédagogiques et ses actions directes ou indirectes en fonction des besoins actuels de l'enfant en matière d'apprentissages.

Activités proposées par l'éducatrice et leur planification

L'approche démocratique et l'apprentissage actif et accompagné demeurent les fondements des pratiques pour les activités proposées par l'éducatrice. Il s'agit d'une expérience d'apprentissage certes initiée par l'éducatrice ; mais elle est basée sur les intérêts, les besoins et le développement de l'enfant. Les activités proposées par l'éducatrice exposent l'enfant à du nouveau matériel et des expériences variées, en plus de lui offrir des occasions d'interactions en contexte de groupe. Causerie, comptines, activité-projet, lecture interactive, routines d'hygiène, etc. constituent des exemples d'activités proposées. L'intention pédagogique qui détermine les objectifs de l'activité aide l'enfant à travailler et développer des notions plus complexes qu'il ne pourrait apprendre seul. Par exemple, compter des nombres et reconnaître des formes et des lettres.

Dans le double objectif de favoriser son engagement et complexifier ses jeux, l'intention pédagogique est planifiée en fonction des idées de l'enfant, de ses intérêts et du matériel qu'il affectionne. De la sorte, tous les enfants, y compris ceux ayant des besoins particuliers, ont l'occasion de faire face à des défis adaptés à leurs capacités. Ainsi sont favorisés le développement de l'estime de soi, la motivation intrinsèque et l'engagement. Grâce à ces modalités, l'enfant sera disponible à apprendre et éprouvera le plaisir et le bien-être tant valorisés au CPE.

Par ailleurs, la planification selon des thèmes prédéterminés avec automatisme est à proscrire. L'activité est plutôt planifiée afin de cibler adéquatement les besoins, les capacités et les intérêts actuels de l'enfant, en plus de permettre une souplesse dans l'ajustement de l'activité considérant les différents imprévus qui peuvent survenir quotidiennement. Toujours dans un souci de cohérence et d'harmonisation des pratiques, toutes les éducatrices utilisent le même outil de planification.

Un aspect important en lien avec ce type d'activité, bien qu'elle soit initiée par l'éducatrice et qu'elle comporte une intention pédagogique, est qu'elle soit « ouverte ». Ce terme désigne la possibilité qu'a l'enfant de faire appel à sa propre créativité et de mettre en action ses initiatives en fonction de ses habiletés et de son stade de développement. Une activité dite « ouverte »



stimule l'émergence de différents processus de la pensée, d'où la raison pour laquelle tout produit fini est à proscrire. L'éducatrice accompagne l'enfant dans ses apprentissages et le guide, avec souplesse, vers l'objectif de l'activité par l'étagage. Notons que « l'enfant devrait toutefois pouvoir choisir de ne pas y participer. » (PÉ, 2019, p. 37).

Routines et transitions

Comme l'exprime si bien Nicole Malenfant (2014), « La vie en services de garde éducatifs est remplie d'activités qui permettent à l'enfant de se développer. Plusieurs d'entre elles servent en plus d'organiser le déroulement de la journée en revenant plus d'une fois par jour, et jour après jour. Ce sont les activités de routine et de transition auxquelles on consacre beaucoup de temps et d'énergie que l'on soit enfant ou éducatrice ». Au CPE, une importance particulière est accordée au déroulement de ces moments de vie puisqu'ils occupent une grande place dans l'horaire quotidien. Par routines, nous abordons les soins personnels, les périodes de repas et de collations, la période de repos et de sieste, le rangement, l'accueil et le départ de l'enfant. Tandis que les transitions font référence aux changements d'activités, de lieux ou d'éducatrices. Comme ces moments sont susceptibles d'avoir un impact sur l'enfant et le climat du groupe, ils doivent être bien planifiés et structurés. De plus, cette démarche favorise le sentiment de sécurité chez l'enfant et aide à éviter ou réduire les occasions de désorganisation. Par sa planification, plus souvent spontanée, elles constituent des moments de vie pendant lesquels l'enfant peut consolider des notions d'apprentissage. La planification des routines et transitions consiste à prévoir une banque d'activités d'animation nécessitant peu ou pas de matériel et à déterminer les stratégies gagnantes qui assurent leur bon déroulement. Pour le déroulement harmonieux de ces moments, l'éducatrice affiche également un repère visuel afin que l'enfant puisse anticiper ce qui se termine et ce qui suit. Ainsi, la routine de la journée est visible et affichée dans les locaux. On retrouve les mêmes images d'un local à l'autre de façon à favoriser la stabilité et l'harmonisation.

Sorties éducatives

Les sorties et les activités offertes aux enfants sont toujours basées sur l'intention pédagogique qui leur est attribuée. Le choix de ces dernières résulte donc d'un processus d'évaluation et de planification afin de s'assurer qu'elles sont bénéfiques pour l'enfant et que le plaisir soit au rendez-vous.

Dans le but d'offrir des expériences variées aux enfants par la découverte de leur environnement et leur communauté, la collaboration avec les différents partenaires et organismes-ressources est favorisée. Ainsi, toujours en lien avec les objectifs de développement global de l'enfant, le CPE offre à l'occasion des sorties éducatives et ludiques qui se déroulent dans un environnement plus éloigné de ses installations. Ces activités peuvent être gratuites ou à un coût modique.



Exemples de sorties éducatives :

- Bibliothèque municipale
- Caserne de pompiers
- Centre de la Biodiversité
- Ferme
- Glissade
- Île Saint-Quentin
- Lieu de travail d'un parent
- Salon du livre
- Spectacles (école St-François d'Assise, École secondaire les Estacades, CÉGEP, etc.)
- Visite de résidences pour personnes âgées
- Visite des écoles primaires partenaires de l'organisation

Afin de rendre ces sorties plus sécuritaires et agréables, les parents sont sollicités à titre d'accompagnateurs. À ce titre, ils aident à la surveillance des aires de jeux, l'habillage, l'accompagnement de l'enfant dans les déplacements, etc.

Lorsqu'une sortie éducative nécessite un transport en autobus, l'autorisation du parent est demandée à l'avance. De plus, seul l'enfant âgé de 2 ans et plus peut y avoir accès. Le formulaire d'autorisation expose toutes les informations nécessaires. Ces sorties ne sont pas obligatoires et l'enfant qui ne participe pas, peut fréquenter le CPE comme à l'habitude. Cependant, il sera placé dans un autre groupe.

Sorties dans l'environnement immédiat

Au CPE, les sorties dans l'environnement immédiat sont privilégiées parce qu'elles stimulent le développement du sentiment d'appartenance de l'enfant à sa communauté et lui offrent des occasions de complexifier ses apprentissages par l'exploration d'éléments nouveaux. Dans cette perspective, les parcs et espaces verts accessibles à pied sont largement exploités.

Exemples de sorties dans l'environnement immédiat :

- Jeux et pique-niques. Ex. : différents parcs situés à quelques kilomètres du CPE;
- Promenades en poupons-bus ou avec serpentins de marche multifonctionnels;
- Visite de magasins et épiceries du quartier.

Lors de ces sorties, différentes pratiques sont mises en place pour en assurer le déroulement sécuritaire :

- Une pancarte est affichée au CPE afin d'aviser les parents et les autres personnes sur place du lieu et du trajet pour s'y rendre ;
- Les éducatrices et l'enfant portent des dossards d'identification ;



- L'éducatrice transporte le sac d'urgence et au moins un téléphone ;
- La présence d'au moins 2 adultes et un ratio adulte-enfant conforme ;
- Un serpentín ou le pouponbus comme moyen de locomotion.

Vie en pouponnière

La pouponnière comporte une réalité bien à elle, puisque les besoins de l'enfant âgé de moins de 18 mois changent rapidement, principalement en lien avec les besoins relatifs à la santé physique, la sécurité, le sommeil, l'alimentation, l'affection, l'attachement et la stimulation. Considérant l'unicité de chaque enfant et les besoins spécifiques des poupons, l'éducatrice ajuste son approche en privilégiant des interventions adaptées tout en appliquant les orientations de la plateforme pédagogique.

De façon prioritaire, l'éducatrice travaille à observer, comprendre, interpréter et répondre adéquatement aux besoins de chacun des poupons accueillis. Pour ce faire, les interventions sont empreintes d'écoute, de sensibilité, de constance, de stabilité, d'encadrement, d'affection et de proximité.

Interventions primordiales mises en place à la pouponnière :

- L'éducatrice fait preuve de sensibilité et manifeste la capacité de détecter et d'interpréter les besoins des poupons afin d'y répondre adéquatement et rapidement ;
- L'éducatrice préconise des contacts privilégiés, authentiques et chaleureux avec le poupon qui démontre le besoin de réconfort et d'affection ;
- L'éducatrice s'assure de la sécurité de l'environnement et offre la stimulation qui favorise le développement global des poupons ;
- L'éducatrice communique régulièrement avec le poupon et partage des moments de plaisir avec lui ;
- L'éducatrice intervient de façon posée, bienveillante, constante et cohérente par une discipline positive auprès des poupons ;
- L'éducatrice permet au poupon la libre exploration, tout en respectant son rythme et ses intérêts ;
- Le poupon a accès en tout temps à ses objets qui lui offrent réconfort et sécurité (toutou, doudou, suce ou autre) ;
- L'éducatrice se comporte en modèle tant sur le plan comportemental, socio-affectif que langagier ;

Horaire quotidien à la pouponnière

À la pouponnière, l'horaire quotidien est établi en fonction des routines individualisées de manière à respecter le rythme et les besoins de chacun des poupons. L'éducatrice observe et détecte les indices du poupon quant à ses besoins afin de déterminer le choix d'activités adéquates au moment en cours (activité extérieure ou intérieure, activité planifiée ou spontanée proposée par l'éducatrice, période de repos ou de soins, etc.). Ces routines individualisées sont souvent d'ailleurs



connues et déterminées à la suite des échanges fréquents et jugés plus qu'essentiels entre le parent et l'éducatrice.

L'éducatrice travaille à ajuster la routine du poupon de façon à la rendre similaire à celle qu'il vit à la maison. Ce qui favorise chez lui la stabilité et le sentiment de sécurité affective. Des fiches d'informations personnalisées, disponibles dans le local, informent toutes les éducatrices œuvrant auprès des poupons sur les habitudes de chacun et leur présentent les routines individualisées. Sur ces fiches, on peut retrouver, entre autres, les éléments suivants : la routine et la quantité des biberons, le type de lait, les habitudes de sommeil et l'horaire de sieste, certaines caractéristiques reliées au développement du poupon, les stratégies gagnantes qui assurent son réconfort et son sentiment de sécurité. Bien entendu, ces fiches sont mises à jour régulièrement. De façon générale, ces moments de vie se retrouvent dans l'horaire quotidien de la pouponnière: l'accueil, les soins, les collations et dîner, les jeux extérieurs, les activités libres et celles proposées par l'éducatrice, les jeux calmes, les périodes de sieste et le départ. Au CPE, une grande importance est d'ailleurs accordée aux périodes d'accueil et de départ, ainsi qu'à l'intégration des poupons. Tout est mis en place pour que le poupon et son parent soient accueillis par une éducatrice de référence et dans un environnement connu. Cette approche offre des repères aux poupons et renforce le sentiment de sécurité, en plus de favoriser l'échange d'informations avec les parents.

Jeux à la pouponnière

Comme le poupon découvre et apprend par l'éveil de ses sens, les périodes d'activités proposées sont basées sur l'exploration et la manipulation de matériel varié afin de lui permettre de vivre des expériences diversifiées. Le poupon a accès en tout temps au matériel qui se trouve à sa portée. Dans le but de lui offrir des défis adaptés, le matériel à explorer est sécuritaire et adapté à son niveau de développement. L'éducatrice assure une rotation du matériel de jeu de façon à suivre le rythme de développement de chaque poupon, l'évolution de sa forme de jeu et de ses intérêts. L'éducatrice accompagne le poupon dans ses jeux par l'étayage en étant un modèle, en l'imitant ou en nommant ses actions, ses émotions, les bruits et tout autre élément qu'il observe. De plus, l'éducatrice soutient le jeu du poupon par des interventions de nature indirecte, par exemple, au niveau de l'aménagement du local. Ce dernier est conçu de manière à offrir suffisamment d'espace pour soutenir son développement moteur tout en laissant place à des coins de jeux calmes, favorisant douceur et réconfort.

Alimentation à la pouponnière

Le cadre de référence *Gazelle et Potiron* guide principalement les orientations quant à l'alimentation et l'introduction des aliments à la pouponnière:

« La période d'introduction des aliments représente une transition importante dans la vie d'un enfant. Elle constitue l'amorce du processus de découverte des aliments. Il est donc important de



lui présenter, graduellement, une grande variété d'aliments (types, saveurs et couleurs), selon une évolution progressive des textures. L'ordre d'introduction des aliments peut varier selon les cultures et les coutumes. Le guide *Mieux vivre avec notre enfant de la grossesse à deux ans* présente les recommandations les plus récentes en matière d'introduction des aliments au Québec. Vers l'âge d'un an, son menu ressemblera à celui des autres enfants du service de garde. » (*Gazelle et Potiron, 2017, p. 42*).

Cela étant dit, l'alimentation à la pouponnière nécessite une collaboration et une coordination rigoureuse entre les parents, l'équipe éducative et le service alimentaire pour l'intégration des aliments. Dans le but de contrer les risques d'allergies, il est obligatoire que les nouveaux aliments soient préalablement introduits à la maison (généralement introduits au moins à 3 reprises) avant de les intégrer au menu du poupon au CPE. Dans le cas où un aliment au menu n'est pas consommé à la maison, le service alimentaire peut offrir un plat à emporter pour aider les parents dans le processus d'intégration des aliments. Une fois l'aliment bien intégré, le parent est invité à l'ajouter à la grille d'introduction des aliments de son enfant. Ce document est mis à jour de façon rigoureuse puisqu'il constitue un outil de travail pour l'éducatrice et le service alimentaire, qui le consultent régulièrement. Il assure aussi la planification et l'organisation des repas adaptés aux différents stades de développement et besoins de chaque poupon.

Les aliments sont considérés tous intégrés dès que l'enfant atteint l'âge de 18 mois, à moins d'avis contraire des parents, d'une autorisation plus hâtive de leur part ou d'une recommandation médicale.

À la pouponnière, la période des repas se déroule dans une ambiance détendue et sereine dont l'éducatrice profite pour soutenir positivement la découverte des aliments avec le poupon. Ensemble, ils explorent les odeurs, les textures, les couleurs, le goût et la température. La manipulation autonome des aliments est encouragée dans le respect des capacités motrices de chacun. Le poupon peut donc choisir de manger avec ses mains ou avec la cuillère, directement sur la tablette ou dans un plat selon son stade de développement. L'organisation des périodes de repas et collations est réfléchi de manière à éviter un temps d'attente déraisonnable selon les besoins de chaque poupon.

Autres stratégies appliquées à la pouponnière quant à la découverte des aliments et la période des repas et de collations :

- L'éducatrice se montre sensible et à l'écoute des besoins physiologiques du poupon, en respectant son signal et ses habitudes de repas. Le poupon trouve réponse à son besoin dans un délai raisonnable ; c'est-à-dire qu'il n'a pas à supporter un délai d'attente avant de recevoir son repas ou pour sortir de table une fois qu'il a terminé de manger ;
- L'éducatrice favorise l'apprentissage de boire au verre plutôt que d'autres types de gobelet;
- L'eau est offerte tout au long de la journée aux poupons de 6 mois et plus ;



- L'éducatrice présente un aliment qu'un poupon semble moins apprécier, même lorsqu'il le refuse en lui offrant des alternatives sans l'obliger de le manger (le sentir, le lécher, etc.)
- Concernant la manipulation du lait et des préparations commerciales : l'éducatrice s'assure de les identifier et de les conserver comme recommandé par le fabricant. De plus, elle applique rigoureusement les pratiques recommandées quant au nettoyage des biberons et des tétines afin d'assurer la santé et la sécurité des poupons.
- Un endroit confortable et calme où elles peuvent allaiter leur poupon au moment désiré est mis à la disposition des mamans allaitantes.

Alimentation autonome du poupon

Jusqu'à présent, peu d'études ont été menées sur la diversification alimentaire menée par l'enfant (DME). Toutefois, il est prouvé que cette pratique nécessite un accompagnement individuel et des connaissances approfondies en la matière en vue de son déroulement harmonieux. Or, une éducatrice ne peut accorder le niveau de vigilance requis alors qu'elle doit assurer l'alimentation de plusieurs poupons simultanément. Fort de cela, la DME ne peut présentement être appliquée au CPE. En l'occurrence, dans l'application de cette approche, le CPE ne dispose pas des ressources appropriées pour assurer la santé et la sécurité du poupon. De manière cohérente, l'éducatrice fait de son mieux pour arrimer les routines de la maison à celles du CPE. Dans cette perspective, elle suit le rythme du poupon et les instructions du parent. Par exemple, les aliments mous peuvent être coupés en bâtonnets au lieu de petits morceaux.

Période de sieste à la pouponnière

Les besoins de repos de l'enfant s'harmonisent à son rythme biologique. Les indices qui s'y rattachent ainsi que les routines et les habitudes de sommeil de chaque poupon sont respectés par l'éducatrice. L'ambiance lors des siestes est propice à la détente (lumière tamisée, musique relaxante). En outre, l'éducatrice assure proximité, réconfort et affection pour que le poupon y soit confortable. Les bassinettes, les matelas de sol et la literie sont identifiés pour chaque enfant. Conformément au Règlement (RSGÉE), le poupon transfère d'une bassinette à un matelas de sol à l'âge de 18 mois.

3) L'aménagement des lieux et le matériel

L'aménagement des espaces de vie ainsi que le choix du matériel reposent sur les besoins liés aux différents domaines de développement en fonction de l'âge ainsi que sur les champs d'intérêts de l'enfant. Au CPE, l'aménagement des lieux et le matériel de jeu assurent le sentiment de bien-être à chaque enfant. Ces paramètres aident à soutenir et à développer son autonomie, son estime de soi et son sentiment d'appartenance tout en stimulant son développement global.

Sécuritaire, adapté, varié, polyvalent, attrayant, diversifié, idéalement constitué de matière naturelle, accessible, et en quantité suffisante sont les caractéristiques qui guident nos choix et nos



interventions en ce qui concerne le matériel offert aux enfants. Dans le même sens : propre, ludique, apaisant, chaleureux, confortable et stimulant sont nos qualificatifs de références quant à l'aménagement des locaux, des aires communes et de la cour. Il est essentiel que le tout permette à chaque enfant une liberté de mouvement, la mise en action de ses propres initiatives et la prise de risques calculés.

Aménagement des locaux

Le local constitue le milieu de vie de l'enfant au CPE. Il est donc prioritaire de lui offrir des espaces de vie conviviaux, fonctionnels et sécuritaires dans lesquels il peut trouver les sentiments de bien-être et de sécurité, en plus de favoriser le développement de son autonomie, socialisation et identité. Pour ce faire, une attention particulière est portée à l'aération des lieux, l'éclairage, la température ambiante ainsi qu'au niveau du bruit à l'intérieur. Il en est de même pour les choix reliés à la décoration du CPE. En l'occurrence, la couleur des murs est apaisante et enchanteuse. Pour personnaliser les espaces, les articles de décoration et les affiches au mur sont présents parcimonieusement, évitant la surcharge de stimuli visuels. Des photos et des illustrations représentatives pour l'enfant, des écrits éducatifs ou les réalisations de l'enfant peuvent y être accrochées en quantité raisonnable, toujours avec une intention pédagogique. À cet espace, on ajoute une ambiance enveloppante par des items doux, moelleux et douillets, lavables et désinfectables (peluches, jouets mous, coussins, couvertures, etc.).

Dans chacun des locaux des différents groupes d'âge, des « coins de jeux » sont aménagés afin de soutenir le développement global de l'enfant. De base, il est possible d'y retrouver les coins suivants : maison, blocs, jeux de table, arts et lecture/calme. Ils offrent tous aux enfants l'occasion de s'adonner à diverses formes de jeux, comme le propose Piaget, c'est-à-dire : le jeu d'exercice, le jeu symbolique, le jeu de construction et le jeu de règles, tous essentiels au plein développement de l'enfant. Ces coins de jeux disposent de suffisamment d'espace pour y accueillir plusieurs enfants à la fois de façon à créer des opportunités d'interactions entre eux et afin de soutenir les intérêts de chacun. Dans le même sens, ils sont aménagés selon une certaine cohésion ; par exemple, le coin des arts est installé près du lavabo. L'aménagement réfléchi des aires de jeu permet une surveillance bienveillante et constante, aussi bien qu'une fluidité de déplacement pour l'enfant. Afin de soutenir l'autonomie de l'enfant dans ses jeux, le matériel est rangé à sa hauteur de manière à être accessible. Dans le même sens, les tables, chaises, comptoirs et lavabos sont adaptés à la hauteur de l'enfant. Finalement, l'éducatrice s'assure d'impliquer les enfants dans l'aménagement des locaux afin de mieux soutenir leurs champs d'intérêt et leur niveau de développement, en favorisant leur sentiment d'appartenance. D'autres stratégies sont également mises en place par l'éducatrice quant à l'aménagement des locaux :

- Présence de mobilier adapté pour les adultes de façon à préconiser des contacts privilégiés adultes-enfant. Par exemple, les locaux des poupons ont une chaise berçante et les locaux des autres groupes d'âge disposent de chaises pour adulte afin de permettre des moments « douceur » et « réconfort » avec l'enfant.



- L'aménagement des locaux fait partie intégrante du processus d'intervention de l'éducatrice. Ainsi, l'éducatrice veille à le planifier de façon à y apporter les modifications nécessaires selon une intention pédagogique, en fonction des intérêts et des besoins liés au niveau de développement des enfants du groupe.

Aménagement des aires communes

Les aires communes étant fréquentées par tous les enfants, les parents et les membres du personnel, nous jugeons nécessaire de les maintenir épurées et accueillantes afin d'assurer la sécurité et le bien-être de tous. Il est possible d'y retrouver différents éléments, soit le menu hebdomadaire des repas et des collations, d'autres informations pertinentes destinées aux parents, des casiers arborant l'identification personnalisée pour chaque enfant, une table à langer près de la pouponnière, etc. En guise de décoration lors des célébrations ou lors des différentes saisons, l'éducatrice invite l'enfant à créer ses réalisations de façon à refléter ses intérêts et son niveau de développement par des éléments qui lui sont représentatifs.

Aménagement des aires de jeux extérieures

Tout en s'inspirant de l'approche par la nature, l'aménagement des aires de jeu extérieures du CPE se base d'abord sur les orientations que propose *le cadre de référence pour créer des environnements favorables à la saine alimentation, au jeu actif et au développement moteur en services de garde éducatifs à l'enfance, Gazelle et Potiron*. Cette référence favorise le développement global de l'enfant par le jeu actif et le développement moteur en lui permettant de bouger librement, en ayant accès à des activités variées et ludiques, adaptées à son niveau de développement. L'aménagement extérieur est organisé de façon à favoriser le contact positif avec le monde naturel, la stimulation des habiletés motrices globales, l'exécution de grands mouvements (sauter, grimper, courir, ramper, glisser, etc.) et à favoriser la dépense énergétique. En offrant aux enfants l'occasion de dépenser leur surplus d'énergie, le jeu à l'extérieur aide à diminuer les tensions, favorisant ainsi des relations harmonieuses avec leurs pairs et avec les éducatrices. En plus, ce type d'activités optimise la disponibilité de l'enfant à suivre la routine adéquatement et à consolider des apprentissages. De ce fait, nos cours extérieures disposent d'aires libres et ombragées (tente, pergolas, parasol, etc.), d'espaces et de modules fixes ou temporaires pour grimper, glisser et ramper, d'un carré de sable et d'un espace réservé aux vélos et autres jouets roulants. On y retrouve aussi deux espaces délimités : celui pour les poupons et un autre pour les enfants âgés de 18 mois et plus afin d'assurer la sécurité de tous et favoriser l'exploration adaptée aux capacités de chacun.

Concernant le matériel offert à l'extérieur, l'enfant a accès à des éléments de la nature (branches, cocottes, copeaux, feuilles, etc.), du sable et du matériel soutenant le développement de ses jeux et ses créations (seaux, pelles, etc.), de l'eau, du matériel d'arts et de manipulation, des tricycles et bicyclettes, de petites voitures, des ballons et d'autres objets/jouets qui l'incitent à bouger. Le matériel offert est varié, polyvalent et libre d'accès. Dans ce contexte, l'offre de matériel



commercial est limitée, puisque bien que certains items soient considérés comme bénéfiques pour le développement de l'enfant, nous favorisons l'exploration du matériel naturel.

L'aménagement optimal en soutien aux jeux extérieurs apporte plusieurs bienfaits. Citons pour expliciter :

- Diminuer ou éliminer les interventions négatives de l'éducatrice,
- Faire tomber les étiquettes pour l'enfant plus fougueux et par le fait même, offrir une meilleure réponse à ce type de besoins ;
- Favoriser l'autonomie, la créativité, la socialisation, l'entraide, le développement de la confiance en soi et le plaisir ;
- Permettre de développer la sensibilité et le respect de son environnement, une meilleure capacité de raisonnement et d'analyse sur ses propres capacités et limites personnelles en favorisant la motivation intrinsèque (un meilleur engagement chez l'enfant).

Matériel offert

Les orientations du CPE quant au matériel sont les mêmes pour l'intérieur et l'extérieur. Le matériel de jeu disponible est conforme à l'article 103 du Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance (RSGÉE) : « Le prestataire de services de garde doit s'assurer que les jouets sont sécuritaires, non toxiques, lavables, robustes, adaptés à l'âge des enfants reçus, en bon état de fonctionnement et conformes aux normes de sécurité édictées par le règlement les concernant adopté en vertu de la Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation (L.C. 2010, c. 21). D. 582-2006, a. 103; D. 1314-2013, a. 56. ». Cela étant dit, le matériel offert est varié, accessible, en quantité suffisante et répond au niveau de développement de chaque enfant. Il en est ainsi pour l'enfant présentant des besoins particuliers également. En effet, le matériel est rangé à la hauteur de l'enfant et identifié de façon à soutenir l'autonomie de l'enfant au moment de planifier son intention de jeu et au rangement. Le matériel, disponible dans plusieurs exemplaires, est en grande majorité considéré comme « ouvert », ce qui signifie qu'il peut être utilisé sous plusieurs formes selon la créativité et les propres représentations qu'en fait l'enfant. À titre d'exemple, on peut citer comme matériel « ouvert » et polyvalent : des bouchons de liège, du tissu, des branches, des matières recyclées, des boîtes de différents matériaux, coquillages, roches, etc. D'ailleurs, l'enfant a la possibilité de déplacer du matériel d'un coin de jeu à un autre, lui permettant ainsi de complexifier ses représentations et son jeu. Ce type de matériel favorise le développement de la créativité, mais aussi la capacité d'analyse et de résolution de problème et l'ensemble des fonctions exécutives. Au CPE, nous préconisons également le matériel correspondant davantage à la « vraie vie » plutôt que des imitations en version miniature. Par exemple, dans le coin maison, on retrouve de la vaisselle et des ustensiles de cuisine réels.

Par ailleurs, l'équipe éducative travaille à diminuer, voire éliminer les méfaits occasionnés par les stéréotypes sexuels sur la santé mentale et physique, la réussite scolaire, les choix scolaires et professionnels, le partage des rôles parentaux et des tâches domestiques. À cet effet, des outils



tels que les grilles d'observation *Les livres et les jouets ont-ils un sexe ?*¹¹ produites à l'intention des SGÉE par le *Secrétariat à la condition féminine*, sont utilisés pour favoriser le choix de matériel de jeu neutre.

Ainsi, dans le matériel offert et à travers les interventions auprès de l'enfant, il n'y a pas d'attribution de genre ; par exemple quant aux couleurs, aux déguisements, aux images, aux jeux de rôle, etc. Dans l'étayage, l'éducatrice suit les idées de l'enfant sans y associer des notions de genre. Le matériel soutient également la diversité humaine. De la sorte, on retrouve au CPE du matériel représentant des cultures et des nationalités différentes, des défis particuliers, etc. Ainsi, chaque enfant peut jouer avec du matériel auquel il peut s'identifier et se représenter.

Puisque le matériel disponible doit toujours être adapté à l'âge, au stade de développement et aux intérêts des enfants, tout au long de l'année, une rotation est effectuée afin de suivre leur évolution et répondre au mieux à leurs besoins. L'éducatrice invite également les enfants à participer au choix du matériel de leur local. Les parents sont aussi invités à y contribuer, par exemple en apportant des items de la maison, photos de famille, articles recyclés, etc.

4) L'interaction entre l'éducatrice et les parents

Convaincue que les parents sont les premiers éducateurs de leur enfant, l'éducatrice travaille en partenariat avec eux. Ensemble, ils conviennent des priorités et de la mise en place d'actions complémentaires et cohérentes. Cette approche favorise le soutien aux apprentissages et le développement optimal de l'enfant. Effectivement « [...] la qualité de la relation entre le parent et l'éducatrice est de plus en plus souvent évoquée comme un indice important de la qualité des services offerts à l'enfant. Des recherches empiriques attestent l'existence d'un tel lien ; par exemple, on observe une corrélation positive entre une communication parents-éducatrice plus fréquente et la qualité globale du service offert (Ghazvini et Readdick, 1994) ». (PÉ, 2019, p. 43). Cette interaction de qualité repose sur la confiance mutuelle, l'ouverture d'esprit et le respect des réalités de chaque famille.

Soucieux du développement harmonieux de l'enfant qu'il reçoit, l'équipe du CPE utilise les pistes suivantes pour favoriser l'accueil des parents et la création d'un véritable partenariat avec eux :

- Créer un réseau d'entraide pour les familles qui en ont besoin.
- Inviter les parents à participer à la vie du CPE. Ex. : apporter une recette issue de leurs traditions familiales qui sera intégrée au menu mensuel; passer du temps avec leur enfant au CPE, présenter son métier à un groupe d'enfants; accompagner lors des sorties éducatives, etc.
- Partager les observations à propos du développement de l'enfant avec les parents et discuter de moyens visant l'atteinte d'objectifs communs en travaillant ensemble.

¹¹ http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/Stereotypes/Doc_Les_livres_et_les_jouets_ont-ils_un_sexe.pdf, consulté en août 2021.



- Privilégier les interactions constructives avec les parents.
- Promouvoir auprès des parents la plateforme pédagogique du CPE et des pratiques appropriées au développement des jeunes enfants.
- Promouvoir le plaisir de lire en famille et aider à la francisation des familles allophones par l'implantation du Croque-livre au CPE.
- Proposer aux parents d'apporter des livres de la maison que leur enfant aime particulièrement. Prendre quelques minutes pour les lire avec l'enfant en tête à tête le matin; puis, les faire découvrir par le reste du groupe.
- Reconnaître et respecter les connaissances et l'expertise des parents.
- Sensibiliser les parents, entre autres, à la notion d'apprentissage par le jeu pour limiter la pression de performance qui pourrait conduire à des attentes reliées à la scolarisation précoce.

En définitive, l'interaction éducatrice-enfant, les expériences vécues par l'enfant, l'aménagement des lieux, le matériel de jeu et l'interaction entre l'éducatrice et le CPE constituent un gage de qualité pour les familles utilisatrices, car ces paramètres favorisent le développement de l'enfant à son plein potentiel.

Adaptation et intégration de l'enfant à la vie en collectivité

Au CPE, l'adaptation et l'intégration harmonieuses de l'enfant à la vie en collectivité sont directement reliées à l'approche écologique. Selon cette dernière, « le développement de l'enfant relève à la fois de ses caractéristiques individuelles et de l'influence de son environnement. Cet environnement est composé de systèmes plus ou moins proches de lui, en lien les uns avec les autres » (PÉ, 2019, p. 43). Dans cette perspective, tout est mis en œuvre pour accompagner l'enfant dans l'apprentissage de la connaissance de soi, son épanouissement avec sa famille et son ouverture au monde.

Moyens et types d'activités utilisés pour amener l'enfant à s'adapter à la vie de son groupe d'accueil et au CPE :

- Entrée progressive, selon la disponibilité du parent, afin de faciliter l'intégration d'un nouvel enfant.
- Accueil chaleureux de l'enfant et de ses parents.
- Identification du casier de l'enfant avec son prénom. En guise d'illustration, sa photo ou un symbole relié à son prénom est utilisé (selon le groupe d'âge).



- Repères familiaux dans le local de l'enfant. Ex. : photos de famille, objets réconfortants de la maison, etc.
- Attribution de responsabilités adaptées aux capacités et aux intérêts de l'enfant.
- Horaire de la journée imagé à l'aide de pictogrammes identiques dans tous les locaux.
- Aménagement d'un coin calme dans chaque local où l'enfant qui en ressent le besoin peut se retirer.
- Organisation d'activités permettant à l'enfant de vivre des expériences enrichissantes dans la communauté. Ex. : promenade dans le quartier, jeux et pique-niques aux parcs avoisinants, participation à l'heure du conte à la bibliothèque municipale, sorties spéciales au CÉGEP et au Collège Laflèche (cinéma, activités d'Halloween, cours, animations, etc.).
- Organisation d'activités familiales pour favoriser l'accueil et la collaboration des parents. Ex. : rencontre de parents, sorties aux pommes et aux citrouilles, implication des parents comme accompagnateurs, ateliers sur la prévention de la violence avec Espace Mauricie, ateliers sur le développement du langage, atelier sur la météo intérieure avec l'organisme Arbre en cœur, etc.
- Mesures pour favoriser la conciliation famille travail-études : vente de menus préparés à finaliser à la maison avec l'enfant, prêts de jeux éducatifs, échanges de livres, etc.

Outils de communication pour favoriser l'accueil et la collaboration des parents avec le CPE

L'interaction entre le CPE et les parents en est une de confiance. Elle est facilitée par la variété des moyens de communication mis en place pour répondre aux besoins variés des familles. Afin de faciliter l'accès à l'information et favoriser la communication bidirectionnelle indispensable à ce partenariat, les outils de communication suivants sont privilégiés :

1. Affiches d'ouverture et de fermeture : à l'entrée du CPE, elles informent dans quel local reconduire son enfant le matin et où le trouver en fin de journée.
2. Application *À Petits Pas* : rapport quotidien écrit, portrait périodique du développement de l'enfant, messagerie, etc.
3. Application *Amisgest* : porte-clés avec la photo et le nom de l'enfant lié à une puce électronique servant à l'enregistrement de ses présences et absences.
4. Assemblée générale annuelle : se déroule en début d'année dans le but d'élire les membres du conseil d'administration et présenter des informations pertinentes relatives au fonctionnement du CPE.
5. Babillard : documentation et informations générales mises à la disposition des parents sur le site internet du CPE.
6. Comité de parents : outil d'implication des parents dans la vie du CPE. Ex. : organisation de la fête des finissants, levées de fonds, etc.
7. Communications verbales quotidiennes : l'éducatrice fait un résumé aux parents de la journée de l'enfant (anecdotes, événements, apprentissages, etc.).



8. Courrier électronique envoyé pour les différents messages émanant de la direction.
9. Documents accessibles aux parents : plateforme pédagogique, régie interne, règlements généraux, politique alimentaire, etc.
10. Dokmail : outil permettant de réduire notre empreinte environnementale en facilitant l'envoi de documents numériques et sécurisés.
11. Écran d'accueil sur lequel défile le menu, des annonces, des photos de différentes activités, etc.
12. Menu hebdomadaire affiché à côté de la cuisine et/ou sur l'écran d'accueil.
13. Photos des groupes (enfants et éducatrices) affichées au CPE et à l'entrée de chaque local.
14. Portrait du développement de l'enfant : rapport bisannuel d'observation qui présente les observations relatives au développement de l'enfant, ses défis, les interventions prévues, etc. Un espace est réservé aux parents pour exprimer leurs commentaires.
15. Registre des personnes autorisées à venir chercher l'enfant disponible à l'entrée pour signaler les changements.
16. Rencontre individuelle : prévue entre l'éducatrice et le parent pour discuter du dossier éducatif de l'enfant (plus précisément de son portrait du développement), mettre en place des interventions conjointes, apporter aide et support au parent qui en ressent le besoin. Si nécessaire, une ressource extérieure peut se joindre à la rencontre.
17. Réunion de parents : à la rentrée, rencontre entre les éducatrices et les parents. Elle vise à faire connaissance, échanger, créer un lien de confiance, etc.
18. Tableau d'affichage à l'entrée de chaque local : informations sur les routines du groupe, l'horaire de l'éducatrice titulaire, les grandes lignes de la programmation, un rappel des activités spéciales.

Ressources partenaires

Toujours soucieux de la qualité des services offerts, le CPE est fier d'avoir développé, au fil du temps, différents partenariats avec des organismes de la région et d'ailleurs. D'entrée de jeux, ces ressources contribuent à intégrer le CPE au sein de la communauté ; toujours dans l'ultime but de favoriser le développement de l'enfant. Ils visent, entre autres, à faciliter l'inclusion de l'enfant ayant des besoins particuliers, à donner de la formation et du support à l'équipe éducative, à encourager la relève (stagiaires), ou simplement à élargir les possibilités d'activités visant le développement global de l'enfant.

Liste non exhaustive des partenaires :

- Association des centres de la petite enfance du Québec (AQCPPE) : soutien au maintien des services éducatifs de qualité.
- CÉGEP de Trois-Rivières : accueil de stagiaires, accès à différents locaux et matériel. Ex : terrain de football, gymnase, dojo, médiathèque, aide à l'intégration des étudiants de l'École internationale de français, cueillette de bonbons dans les 2 pavillons, soins



- dentaires aux enfants de 4 ans, animation de lecture par les étudiants en documentation, etc. services d'entretien extérieur et d'urgence, services informatiques, etc.
- Centre de formation professionnelle Bel-Avenir : accueil de stagiaires, accès à différents locaux, services d'entretien extérieur et d'urgence, etc.
 - Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy : transmission du portrait périodique du développement de l'enfant de 4-5 ans (avec autorisation des parents) participation au comité pour la préparation de la transition du Centre de la petite enfance (CPE) à la maternelle, projets spéciaux (campagne publicitaire, distribution de matériel, etc.), services d'entretien extérieur et d'urgence, service de photographie, etc.
 - Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (CIUSSS MCQ) : personnel spécialisé. Ex. : orthophoniste, ergothérapeute, travailleur social, psychoéducateur, infirmier, etc.
 - Centres de réadaptation en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme : services en déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme.
 - Collège de Shawinigan : accueil de stagiaires.
 - Collège Laflèche : accueil de stagiaires, accès à différents locaux et matériel. Ex : salles de danse, salon étudiant, dojo, salle de projection, etc. services d'entretien extérieur et d'urgence, formation d'éducateurs, etc.
 - Conseil québécois des services éducatifs à la petite enfance (CQSEPE) : promotion et soutien à l'amélioration continue de la qualité des services éducatifs.
 - Culture Trois-Rivières : présentation d'ateliers de théâtre de marionnettes, atelier d'éveil musical et d'éveil à la danse, etc.
 - Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) : suivi pour la protection de l'enfant dont la sécurité ou le développement est compromis.
 - Espace Mauricie : Ateliers *Programme Espace* pour la prévention de la violence faite aux enfants, ateliers sur la promotion des méthodes disciplinaires autorisées dans la société québécoise (à l'attention des nouveaux arrivants).
 - Regroupement des centres de la petite enfance 04 & 17 (RCPE) : formations, tables pédagogiques, tables pour les gestionnaires, personnes-ressources, support ; documentation, etc.
 - Secteur jeunesse des bibliothèques de Trois-Rivières : animation de lectures au CPE (bébélitôt, contes, zen, etc.), biblio-jeux, heure du conte adaptée à l'âge du groupe d'enfants, prêt de livres, etc.
 - Service d'accueil des nouveaux arrivants Trois-Rivières (SANA) : soutien aux familles immigrantes nouvellement arrivées, services de traduction, etc.
 - Trois-Rivières en santé et en action (TRAS) : aide à l'élaboration de saines habitudes de vie, lecture interactive aux enfants, formation sur la lecture partagée.
 - Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) : stagiaires, clinique multidisciplinaire en santé (ergothérapie, orthophonie), collaboration aux projets de recherche, etc.



Accueil et Intégration de l'enfant ayant des besoins particuliers

Certains enfants présentent des besoins particuliers au niveau de leur développement. Pour les soutenir de façon adaptée, le CPE place l'égalité des chances au cœur de ses priorités, en lien avec des valeurs telles que le respect et la valorisation de la diversité. Ainsi, une stratégie d'accompagnement multidimensionnelle est mise en place pour soutenir leur intégration.

A) Accompagnement de l'enfant

- Reconnaître son unicité et son potentiel.
- Respecter son rythme et son tempérament
- Considérer son développement comme un processus global et intégré au même titre qu'un enfant qui se développe de façon typique.
- Apporter à chacun le soutien adapté à ses besoins.

B) Accompagnement des parents

- Reconnaître qu'ils sont les premiers responsables de leur enfant.
- Les considérer comme des partenaires essentiels à son accueil.
- Les consulter quant à leurs attentes.
- Les impliquer dans la prise de décisions concernant leur enfant.
- Les accompagner dans les étapes d'acceptation des défis de leur enfant, le choix des ressources à consulter, les démarches de transition vers le milieu scolaire.

C) Accompagnement de l'équipe éducative

- Offre de formation continue en lien avec les besoins particuliers rencontrés en centre de la petite enfance (CPE).
- Soutien au maintien du regard positif sur l'enfant, mieux intervenir avec lui et favoriser sa participation pleine et entière.
- Adaptation de l'environnement physique pour bien répondre aux besoins de l'enfant.
- Participation aux rencontres avec les partenaires externes.
- Allocation d'heures pour documenter les observations.

D) Accompagnement des professionnels externes

- Offre d'un climat de coopération lors des observations et interventions dans le milieu.
- Organisation du travail des éducatrices facilitant les rencontres.
- Disponibilité de la direction pour les suivis avec le ministère de la Famille, les parents et les éducatrices.



Il est à noter que le CPE compte dans son équipe au moins une éducatrice spécialisée disponible pour offrir un accompagnement individuel au besoin. De plus, une éducatrice anime régulièrement des ateliers de stimulation en format individuel ou en petits groupes en guise de suivi du plan d'intervention élaboré.

Saines habitudes alimentaires

S'alimenter et bouger sont des composantes essentielles du développement global de l'enfant. Ainsi, le CPE s'inspire des orientations du cadre de référence *Gazelle et Potiron* pour offrir aux enfants un environnement propice à la saine alimentation. Ces orientations englobent des dimensions biologiques, socioculturelles, sécuritaires, économiques, etc. Elles prennent leur sens à travers la politique alimentaire ayant pour but d'assurer la qualité des services alimentaires du CPE. Elle est basée sur les documents et institutions suivants :

- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance
- Guide alimentaire canadien
- Loi sur les Services de garde éducatifs à l'enfance
- Santé Canada

Par ailleurs, pour soutenir l'adoption de saines habitudes alimentaires, le CPE collabore avec une nutritionniste du secteur privé et le service de nutrition du volet *Enfants 0-5 ans du CIUSS MCQ* (ex. : distribution du calendrier d'introduction des aliments solides).

Menus

Le service alimentaire s'applique à élaborer des menus variés et adaptés. Ils sont préparés selon les orientations du Guide alimentaire canadien. Cette approche favorise l'offre quotidienne des portions recommandées de fruits et légumes, produits laitiers, protéines et de céréales.

Deux fois par jour, une collation équilibrée est offerte aux enfants. Elle contient un fruit et un aliment du groupe des produits céréaliers (source de glucides) ou un aliment du groupe lait et substitut. Les glucides simples et complexes sont répartis différemment pendant la journée. Ainsi, l'enfant arrive à refaire le plein d'énergie et à attendre le prochain repas. Celui qui préfère s'abstenir de manger la collation est respecté dans son choix.

Il importe de souligner que le CPE se démarque de la majorité des autres CPE par l'absence de dessert au menu. Cette pratique vise, entre autres, à contrer l'obésité. Toutefois, un fruit est offert au dîner en guise de complément au repas.



Une variété d'aliments à valeur nutritive élevée et en quantité adéquate est offerte aux enfants à travers un menu rotatif sur 5 semaines et variable au cours des saisons (printemps-été et automne-hiver). En outre, des légumes cuits et crus sont servis au dîner. On y retrouve des protéines variées, telles que le poisson, les légumineuses, le bœuf, le porc, la volaille, etc.

Gestion des allergies, intolérances et restrictions alimentaires

Certains enfants présentent des signes d'allergies ou d'intolérances alimentaires, tandis que certaines familles ne consomment pas certains aliments en raison de leur culture. La prévention des problématiques liées aux allergies et intolérances alimentaires constitue une priorité au même titre que les accommodements raisonnables. Il s'agit d'une responsabilité partagée entre les différents intervenants. Ainsi, les mesures suivantes sont prises afin d'assurer la sécurité de ces enfants :

- Un document attestant de l'allergie ou l'intolérance alimentaire doit être rempli par un membre du Collège des médecins.
- Avant une période de collation et le dîner, l'éducatrice vérifie le *Tableau des allergies, intolérances et restrictions alimentaires* affiché dans le local.
- Dans la cuisine, une couleur différente est utilisée pour illustrer chaque allergie, intolérance et restriction alimentaire.
- Aucun aliment de l'extérieur n'est admis au CPE.
- Fiche signalétique disponible dans le local de l'enfant et à la cuisine.
- Affichage de tableau informatif (photo, nom de l'enfant, allergie, intolérance ou restriction alimentaire), dans les locaux, la salle du personnel et autre espace stratégique.
- L'enfant est sensibilisé aux dangers des allergies et aux intolérances alimentaires.
- Outre les arachides et les noix, les autres allergènes ne sont pas systématiquement exclus du menu, en regard de leur valeur nutritive dans le *Guide alimentaire canadien*. Dans ce cas, des procédures de sécurité sont mises en place et respectées par toutes les parties.

Allergies avec épinéphrine : lorsqu'un enfant est allergique à un aliment présent au menu, un autre repas excluant l'allergène est servi à tout le groupe

Intolérance : lorsqu'un enfant présente une intolérance alimentaire, seulement l'enfant intolérant reçoit un repas différent.

Régime particulier : lorsqu'un enfant a un régime particulier en lien avec sa culture, il reçoit un repas adapté.

Dans tous ces cas, les repas sont servis dans de la vaisselle de couleurs différentes. Par ailleurs, la politique alimentaire du CPE expose de plus amples informations sur les saines habitudes alimentaires.



Déroulement des repas

Les périodes de repas et de collations constituent des moments de vie faisant partie intégrante de la routine quotidienne. Elles représentent différentes occasions d'apprentissage pour l'enfant, tant sur le plan de l'éveil des goûts, que du développement social et langagier. Ainsi, leur bon déroulement et les stratégies appliquées ne sont pas à négliger. Toujours en ayant à cœur les notions de plaisir et de bien-être, l'éducatrice s'assure de faire de chaque repas des moments agréables et éducatifs pour l'enfant. Le respect y trouve toute sa place grâce à l'intervention démocratique. Dans ce contexte, l'équipe éducative du CPE identifie l'heure et le lieu des repas, la responsable de l'alimentation choisit les aliments à servir et l'enfant détermine la quantité d'aliments qu'il mangera tout en considérant ses préférences et son appétit.

Lors des repas, l'enfant et l'éducatrice se retrouvent en petit groupe, dans une ambiance détendue exempte de bruits ambiants superflus. Cette atmosphère conviviale favorise des occasions d'échanges entre les enfants. L'éducatrice profite des repas pour offrir un moment calme de discussions et d'échanges avec les enfants de son groupe. Elle engage la conversation sur les aliments préférés, la couleur des aliments, etc. L'éducatrice sert de modèle positif en manifestant de la curiosité, de l'intérêt et de l'enthousiasme.

De plus, les lieux et le matériel sont adaptés tant aux enfants qu'aux adultes. Par exemple, les tables et les chaises sont à la hauteur de l'enfant et adaptées à ses besoins, alors que l'éducatrice dispose également d'une chaise ajustée à sa taille.

Dans le même ordre d'idées, l'éducatrice s'assure d'allouer aux enfants une période respectant leur rythme, en évitant qu'ils aient à rester assis pour une durée allant au-delà de leurs capacités. À titre indicatif, une période de 30 minutes peut être allouée au dîner tandis que la durée des collations pourrait être d'une durée d'environ 15 minutes. En lien avec le style démocratique, bien que l'éducatrice soit la personne qui détermine les consignes à respecter, les lieux et le menu, l'enfant est celui qui choisit sa portion, ses préférences et détermine son propre appétit. D'ailleurs, soucieux de bien accompagner l'enfant aux moments des repas, des stratégies sont à préconiser par l'éducatrice, telles que :

- Selon les besoins des enfants du groupe, il est possible d'offrir les collations de façon plus « ouverte » : cadrer le temps de la collation en offrant la possibilité à l'enfant de venir manger ou pas à l'intérieur du temps alloué. À ce moment, l'enfant peut décider de poursuivre ce qu'il est en train de faire et de ne pas se joindre à la collation.
- Au premier service, l'éducatrice offre tous les aliments et laisse à l'enfant le choix de les manger ou pas. L'éducatrice encourage l'enfant à explorer et à manipuler les aliments afin de favoriser leur découverte et l'éveil au goût. Au moment du deuxième service, le choix des aliments peut incomber à l'enfant.
- Le rôle de l'éducatrice quant à la sensibilisation de l'enfant en matière de saines habitudes alimentaires revêt une importance capitale. En ce sens, elle agit à titre de modèle et reste



disponible pour accompagner l'enfant dans ses choix d'aliments, de la quantité, etc., sans toutefois s'imposer. Elle s'assoit à la table avec les enfants, suscite les interactions, démontre une attitude positive. De plus, si elle mange en même temps que les enfants, il est préférable qu'elle mange les mêmes aliments qu'eux.

- L'éducatrice implique l'enfant aux moments de la préparation et du déroulement des repas en lui offrant des responsabilités.
- L'éducatrice fait preuve de respect face aux besoins et aux capacités de chaque enfant en ajustant ses attentes et ses interventions. Par exemple, l'enfant pour qui il est difficile d'attendre et de rester assis par rapport à ses défis particuliers sera servi en premier.
- L'éducatrice aide également l'enfant à reconnaître sa sensation de faim et de satiété. Il développera ainsi son autonomie et une relation saine avec la nourriture. Différentes pratiques soutiennent cette stratégie.
- L'enfant n'est pas obligé de terminer son assiette. Le complément (fruit) lui est tout de même servi, comme recommandé dans *Accueillir la petite enfance (2019)* : « Un enfant fait un caprice lorsqu'il refuse catégoriquement de manger son repas, sous prétexte, par exemple, qu'il aurait préféré du macaroni. Il est alors recommandé de retirer l'assiette sans rien dire. Le dessert lui sera offert en même temps que les autres enfants, et s'il refuse toujours, l'assiette lui sera à nouveau retirée sans commentaire. À la prochaine occasion de manger [...], de plus petites portions lui seront offertes, en rappelant à cet enfant qu'il a la possibilité d'en reprendre. »
- La nourriture n'est jamais utilisée en guise de récompense ou de punition.

Afin d'assurer le bon déroulement des périodes de repas dans une ambiance agréable et positive, l'éducatrice établit des règles en fonction de chacun des groupes d'âges et besoins de l'enfant. Elles sont appliquées avec souplesse, permettant un ajustement en réponse aux besoins de l'enfant et dans l'optique de favoriser son autonomie. Par exemple :

- Se laver les mains avant et après les repas.
- Garder les aliments de son assiette pour soi.
- Demeurer assis et adopter une posture adéquate à la table.
- Adopter un ton de voix raisonnable.
- Attendre que tous soient servis avant de commencer à manger.



La découverte des aliments et l'éveil à une variété de goûts

Il incombe au service alimentaire la responsabilité de faire découvrir les aliments (produits saisonniers, exotiques, etc.) aux enfants. Cette découverte passe par les cinq sens et tient compte du plaisir, de l'autonomie et du sentiment de compétence. Bien entendu, « Il peut être nécessaire de présenter un même aliment de huit à vingt fois et même plus avant que l'enfant accepte d'y goûter. » (PÉ, 2019, p. 103).

L'éducatrice s'assure aussi de soutenir l'enfant dans sa relation avec la nourriture. Les pratiques mises en place en lien avec la découverte des aliments et l'éveil au goût sont conformes à celles proposées dans le cadre de référence *Gazelle et Potiron*. Citons pour expliciter :

- « L'éducatrice joue un rôle essentiel, à commencer par celui de modèle, en consommant avec intérêt, curiosité et enthousiasme les mêmes aliments que l'enfant. L'éducatrice qui ne peut ou ne désire pas manger en même temps que l'enfant a aussi la possibilité d'agir comme modèle en adoptant une attitude positive et enthousiaste à l'occasion des repas et collations ». (GP, 2017, p.39)
- « L'éducatrice devrait favoriser l'apprentissage des goûts en se basant sur l'expérience de l'enfant et la recherche du plaisir dans la découverte. Lorsqu'ils sont amenés à décrire ce qu'ils goûtent, les enfants apprennent, entre autres, à se familiariser avec de nouveaux aliments et à se connaître comme mangeurs. » (GP, 2017, p.40)
- « Occasionnellement, il est judicieux de faire participer l'enfant âgé de 3 à 5 ans à la préparation des repas et des collations. La réalisation d'activités culinaires éducatives avec les enfants les initie à certaines techniques culinaires, associe la notion de plaisir et de convivialité à l'acte de cuisiner et favorise la découverte des aliments. Les activités de préparation culinaire représentent également une occasion d'inculquer les bonnes pratiques en matière d'hygiène et de salubrité alimentaires. ». (GP, 2017, p.40). Par exemple, l'éducatrice offre différents types d'activités aux enfants : elle invite les enfants à couper leurs aliments avec des ustensiles adaptés, s'amuse à confectionner des menus et à servir le repas sous forme de restaurant ou de buffet, prépare des pique-niques, invite les enfants à s'occuper d'un potager et à déguster les aliments récoltés ; rend disponibles différents livres de recettes, etc.
- « Décrire le menu, discuter des odeurs provenant de la cuisine, encourager les enfants à observer les formes et les couleurs des aliments (dans un livre, par exemple) ou à discuter de l'origine et de la provenance des aliments sont des exemples de sujets pouvant être exploités au cours de ces causeries. » (GP, 2017, p.40)



Aliments d'exception

En tant que service de garde éducatif à l'enfance accordant de l'importance aux saines habitudes de vie et aux saines habitudes alimentaires, il va de soi que les aliments à faible valeur nutritive ne sont pas offerts au menu quotidien. Nonobstant, les aliments d'exception, comme leur nom l'indique, sont offerts exceptionnellement, c'est-à-dire en de rares occasions et en petite quantité. Par exemple, lors des fêtes (Pâques, Halloween, Noël, anniversaires, etc.). Il importe de souligner que le menu de fêtes n'est pas constitué uniquement d'aliments d'exception. On y retrouve aussi une combinaison d'aliments à haute valeur nutritive.

Utilisation d'aliments comme matériel d'activités

En lien avec la qualité des expériences vécues par l'enfant au CPE, chaque activité proposée par l'éducatrice repose sur une intention pédagogique. Ainsi, l'utilisation d'un aliment comme matériel doit s'inscrire dans une intention directement liée à la découverte de l'aliment en question et de ses propriétés. Par exemple, l'outil *Pat le mille-pattes* suggère plusieurs activités où les aliments sont utilisés comme matériel. Cependant, les intentions pédagogiques sont toujours en lien avec l'éveil alimentaire. À ce moment, l'étayage par l'éducatrice est essentiel afin de guider l'enfant vers les objectifs ciblés. Sur cette base, l'éducatrice évite, par exemple, d'utiliser des pâtes alimentaires pour un simple collage. En d'autres termes, au regard des valeurs prônées par le CPE, un aliment ne saurait être utilisé uniquement en tant que matériel d'arts. Pour une intention pédagogique principalement reliée à l'art ou l'éveil des sens, les alternatives suivantes sont préférables : pâte à modeler, sable lunaire, éléments de la nature, bacs d'eau et de sable, perles d'eau, glace, neige, etc.).

Saines habitudes de vie

La promotion et la pratique de saines habitudes de vie font partie intégrante du vécu au CPE, car elles sont nécessaires au maintien de la bonne santé physique et mentale de l'enfant. Le cadre de référence *Gazelle et Potiron* est aussi utilisé en soutien au jeu actif qui sollicite le développement de la motricité globale : grands mouvements du corps, locomotion (ramper, marcher, courir, etc.) et les habiletés fondamentales du mouvement (lancer, attraper, frapper du pied, déplacer un objet lourd, etc.

AU CPE, des moyens sont mis en œuvre en vue de favoriser le développement d'un mode de vie physiquement actif. Parallèlement, plusieurs stratégies éducatives favorisent un juste équilibre entre les activités dynamiques et les activités de détente. Par exemple : Relaxation, exercices de respiration, PédaYoga, histoires, coins calmes, jeux de transitions calmes, musique relaxante, massage, petits moments de câlinage pour ceux qui en ont besoin, etc. Il en ressort que la détente ne se résume pas au sommeil. Par ailleurs, il est à noter que la relaxation présente de nombreux



avantages pour l'enfant. On peut citer entre autres la capacité d'attention et le bien-être. Pour soutenir cet apprentissage, des expériences concrètes qui passent par le corps sont proposées pour éviter la passivité. Il peut s'agir des jeux d'étirements, d'automassages, etc. De plus, l'éducatrice crée un environnement qui favorise la détente (calme, diminution du bruit et de la luminosité).

Éducation par la nature

Comme vu précédemment au domaine du développement physique et moteur, les jeux extérieurs occupent une grande partie de l'horaire quotidien. Effectivement, l'enfant a diverses occasions de jouer activement au cours de la journée, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. En ce sens, nos pratiques relatives aux jeux extérieurs sont conformes au Programme éducatif *Accueillir la petite enfance* et le cadre de référence *Gazelle et Potiron*. Elles s'inspirent également des principes du *Cadre de référence ALEX* sur l'éducation par la nature en contexte de service de garde éducatif à l'enfance. Le programme de pédagogie par la nature ALEX (ALEX...térieur) encourage l'immersion de l'enfant dans le monde naturel et la gestion du risque pour favoriser son développement global et l'éveil de sa sensibilité écologique. Certaines de nos pratiques en découlent directement, par exemple :

- L'éducatrice évite d'être submergée et de bousculer l'enfant dans la routine et le temps.
- De grands espaces sont offerts aux enfants afin qu'ils puissent bouger librement, autant dans l'utilisation des aires naturelles près du CPE que dans la cour extérieure, en évitant de la surcharger de structures et de matériel.
- L'éducatrice rend disponible du matériel d'arts et autres, aptes à favoriser la créativité de l'enfant par l'utilisation d'éléments de la nature.
- L'enfant a l'occasion d'explorer les boisés et les aires naturelles à proximité des points de services. De plus, la cour extérieure est agrémentée surtout d'éléments de la nature, au lieu de structures (modules) commerciales fixes et permanentes.
- Lors des sorties dans l'environnement immédiat ou ailleurs, l'éducatrice accompagne l'enfant dans la récolte d'éléments de la nature qu'il apporte dans la cour pour exploration et manipulation futures.
- L'achat de matériel commercial est coordonné de façon judicieuse de manière à favoriser l'utilisation de matériel naturel, libre et polyvalent.
- L'éducatrice évite d'intervenir trop rapidement et de restreindre l'enfant dans ses actions avant d'avoir évalué adéquatement la situation et les risques associés.

Prise de risque

L'éducatrice privilégie des interventions visant à encourager la prise de risque « acceptable ». Pour ainsi dire, l'action entreprise par l'enfant lui apporte davantage de bénéfices, tels que le développement de nouvelles habiletés et un sentiment de fierté, que de préjudices possibles de survenir. Par préjudices, on se réfère au fait de s'écorcher la peau, se cogner, chuter d'une hauteur



raisonnable, se salir, etc. Il s'agit de conséquences qui ne mettent en péril ni la sécurité ni la santé de l'enfant. Au contraire, il en retire des apprentissages, des réussites ou des échecs et explore ses limites personnelles en fonction de ses habiletés. Afin de soutenir la prise de risque de l'enfant, le rôle de l'éducatrice est d'accompagner et d'assurer une sécurité bien dosée. Tel que mentionné dans le *Cadre de référence ALEX* : « Le rôle de l'éducatrice est, non pas d'éviter toute situation comportant un risque pour l'enfant, mais de l'accompagner dans sa propre évaluation et sa gestion du risque, en prenant en considération les contraintes et les bénéfices que la situation peut apporter. L'éducatrice responsable ne banalise pas les risques et enjeux de sécurité propres au jeu en milieu naturel. Elle a un devoir de sécurité à l'égard de l'enfant et cherche constamment l'équilibre entre les bienfaits potentiels et les risques de blessure présents dans le jeu de l'enfant et dans l'environnement. ». L'enfant est le seul à pouvoir déterminer si le risque est considéré comme « acceptable » en décidant s'il souhaite relever le défi ou pas. L'éducatrice offre aussi un encadrement sécuritaire par des consignes constantes et cohérentes, une planification des jeux extérieurs et du matériel qui respecte les besoins et capacités de l'enfant. De plus, elle effectue une inspection visuelle quotidienne et hebdomadaire des lieux. À l'aide du formulaire (disponible sur Amisgest) conçu à cet effet, elle signale les bris ou les débris présentant un danger pour la sécurité de l'enfant.

Il est prouvé que la pédagogie par la nature a un impact positif considérable sur le développement de l'enfant. Par exemple, cette autonomie quant à la gestion du risque répond aux besoins des enfants plus téméraires et leur permet de développer des comportements d'autoprotection en relevant des défis à leur mesure et qui ne sont pas dangereux pour leur sécurité. Plusieurs autres bienfaits sont répertoriés. On peut citer, entre autres, le développement de la confiance en soi, de la fierté, du courage, de la persévérance ainsi que le développement des habiletés sociales de base.

De manière à encourager la prise de risque chez l'enfant et pour bien les accompagner, l'éducatrice applique une kyrielle de stratégies. Par exemple :

- L'éducatrice évalue et reconnaît son seuil de tolérance et ses limites personnelles. Elle reconnaît les émotions associées et s'assure de les gérer adéquatement.
- L'éducatrice fait preuve d'ouverture lors des discussions et des réflexions d'équipe.
- L'éducatrice observe un temps d'arrêt avant d'intervenir afin de se questionner sur les risques et les dangers possibles : est-ce dangereux pour l'enfant, les autres ou l'environnement ? Est-ce que les conséquences du risque pourraient être assez graves pour mettre en péril la santé et la sécurité de l'enfant ou des autres ? Est-ce que la prise de risque est acceptable si la sécurité bien dosée est appliquée ? Quel est le risque perçu comparativement au risque réel ? Existe-t-il une option alternative (solution ou compromis) à prendre sans restreindre complètement l'action ? S'agit-il des limites personnelles qui teintent l'évaluation du risque ?



Jeux extérieurs

Dès que la température le permet, tous les jours et même plusieurs fois dans la journée, les jeux extérieurs sont privilégiés. La décision de sortir jouer dehors et la durée de la période de jeux reposent en grande partie sur les recommandations de la charte des températures publiée par la Société canadienne de pédiatrie. Dans ce contexte, la collaboration des parents est essentielle afin que l'enfant soit habillé convenablement en fonction de la saison et la température. En d'autres mots, loin de constituer des handicaps, la pluie et la neige représentent aussi des situations d'apprentissages et d'exploration pour l'enfant. Au cours des périodes de jeux extérieurs, l'enfant a accès à l'eau pour s'hydrater. De plus, la lotion solaire est appliquée selon le protocole établi.

Activités ludiques turbulentes

Communément appelées jeux de batailles, les activités ludiques turbulentes incluent les jeux de poursuite, de chamailles ou de lutte. Bien que fort réprimandé par les adultes, des chercheurs tels que Mathieu Point et Claude Duguay (professeurs au Département des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Trois-Rivières) dont les travaux portent principalement sur le développement psychomoteur en petite enfance soutiennent que ce type de jeu ne devrait pas être interdit. Ces activités doivent plutôt être encadrées en y assurant une sécurité bien dosée. Le plus souvent, les activités ludiques turbulentes sont des initiatives de l'enfant et ne sont pas planifiées par l'éducatrice. Toutefois, il est attendu qu'elles se déroulent dans le respect mutuel et le plaisir. Pour ce faire, certaines stratégies sont préconisées :

- L'équipe éducative détermine les règles reliées aux activités ludiques turbulentes afin de maintenir la cohérence et l'harmonisation au niveau des interventions auprès de l'enfant. Par exemple, il est toléré que les enfants se poussent et se pourchassent, alors que les coups de poing sont prohibés.
- Les activités ludiques turbulentes peuvent avoir lieu dans l'aire qui leur est réservée et lorsque les poupons sont absents de l'environnement. Leur pratique à l'intérieur peut se faire uniquement selon les limites prescrites par l'éducatrice.
- L'éducatrice s'assure d'impliquer l'enfant dans l'établissement des règles encadrant les activités ludiques turbulentes.
- Les règles sont affichées aux endroits appropriés, à la vue de tous. Des pictogrammes ou autres images favorisent la compréhension de l'enfant.
- Lors des activités ludiques turbulentes, l'éducatrice assure la surveillance et le support aux enfants. Elle peut également se joindre au jeu à titre de modèle.

Plusieurs références, telles que le Programme éducatif *Accueillir la petite enfance*, mettent de l'avant les bienfaits qu'apportent les activités ludiques turbulentes à l'enfant. Citons pour expliciter : « le développement de la conscience de son corps et de sa force, de la conscience morale (conscience de l'impact de ses gestes), le soutien à la prise de risque acceptable, le développement des habiletés sociales et le développement de relations amicales harmonieuses. Elles soutiennent



aussi que les activités ludiques turbulentes répondent aux besoins de l'enfant et qu'elles peuvent évoluer sous forme de jeux plus complexes au fil du temps. D'ailleurs, lorsque ce type de jeu est toléré et encadré, une diminution des interventions négatives est recensée ».

Concernant les jeux faisant référence à la guerre et à l'utilisation fictive du fusil, les balises sont similaires à celles des activités ludiques turbulentes. Ils doivent s'inscrire dans le cadre d'un jeu de rôle, de façon consentante et dans le respect ainsi que le plaisir pour chaque enfant qui y prend part. Dans ce contexte aussi, l'éducatrice accompagne l'enfant à titre de modèle et d'encadrement. Cependant, il importe de demeurer sensible aux vécus des différentes familles accueillies. La tenue ou non de ce type de jeu doit être évaluée avec respect, bienveillance et empathie.

Période de repos et de sieste

Les spécialistes en la matière affirment que la sieste est indispensable au bon développement du jeune enfant, puisque le sommeil agit favorablement sur la santé physique et mentale. Fort de cela, la sieste et la période de repos font aussi partie intégrante de l'horaire quotidien. Effectivement, « Le sommeil contribue de façon importante à la santé physique et mentale des jeunes enfants et il joue un rôle essentiel dans leurs apprentissages et dans la consolidation de l'information dans leur mémoire. Le sommeil intervient dans la régulation des émotions, ce qui facilite l'établissement de relations harmonieuses avec les pairs, la résolution de conflits interpersonnels et l'investissement de l'enfant dans le jeu. C'est par ailleurs pendant le sommeil profond que les hormones de croissance sont sécrétées. La sieste est un complément indispensable à la nuit de sommeil du jeune enfant. Avant 4 ans, elle est inscrite dans son « horloge biologique ». » (PÉ, 2019, p.104).

Sachant qu'elle génère parfois un sentiment d'insécurité chez certains, l'équipe éducative s'assure de faire de la période de la sieste et de repos un moment à connotation positive. Les besoins et les habitudes de sommeil sont différents d'un enfant à l'autre. Par conséquent, les stratégies mises en place par l'éducatrice sont adaptées à chaque enfant. Elle se soucie d'être attentive aux habitudes de sommeil de l'enfant et à ses signes d'endormissement afin de répondre à ses besoins adéquatement. Cela étant dit, tous les enfants ne dormiront pas nécessairement en même temps ou tous les groupes à la même heure. Au même titre, un enfant plus âgé qui ne ressent pas le besoin de dormir sera plutôt dirigé vers une courte période de repos suivie de jeux calmes.

Au CPE, il va sans le dire que la sieste n'est pas obligatoire, alors que la période de repos est importante et essentielle pour le développement optimal de l'enfant. Afin d'aider l'enfant à s'autoapaiser, les stratégies suivantes sont mises en place et seront modifiées au cours de l'année selon le rythme de l'enfant :

- L'éducatrice planifie et assure une transition douce et chaleureuse des jeux vers la sieste ou le repos, en permettant aux enfants d'anticiper la séquence ;



- L'éducatrice se montre sensible et à l'écoute des besoins actuels de l'enfant. Bien qu'il soit préférable que l'enfant apprenne à s'endormir seul, elle lui offre, au besoin, un contact privilégié et chaleureux afin de le guider vers l'apaisement : le border, lui offrir un câlin, rester près de lui quelques minutes, mettre une musique douce, etc. ;
- L'enfant a accès à ses objets réconfortants en tout temps (toutou, doudou, suce, etc.);
- L'enfant peut aussi s'adonner librement à ses habitudes de relaxation, par exemple se bercer, se balancer en rythme, se tortiller une mèche de cheveux, jouer avec ses mains, se blottir contre son toutou ou sa doudou, etc. Il importe que le tout se déroule de façon sécuritaire, hygiénique et non dérangeante pour les autres enfants.
- L'éducatrice discute avec l'enfant des bienfaits de la sieste et de l'apaisement ;
- L'éducatrice précise ses consignes et attentes aux enfants. Par exemple, « être calme » est un terme assez subjectif, il est convenable de nommer les comportements attendus à l'enfant. La précision évite les interventions négatives pendant la sieste et favorise un climat positif.
- L'éducatrice communique régulièrement avec les parents sur les habitudes de sommeil de leur enfant afin de répondre adéquatement aux besoins de l'enfant et d'ajuster ses pratiques.

Le programme éducatif *Accueillir la petite enfance* souligne le fait qu'aucune recherche ne soutient l'idée que l'enfant qui dort le jour au CPE n'aura plus sommeil la nuit. La potentielle problématique est davantage reliée au besoin de développer son autonomie en lien avec son sommeil. Fort de cela, le CPE mise sur le partenariat avec les parents afin d'offrir aux enfants les outils nécessaires au développement de leurs capacités d'autoapaisement.

Structure du processus de suivi du développement de l'enfant

Avant-gardiste dans le domaine du suivi du développement de l'enfant, depuis déjà plusieurs années, l'équipe éducative se fait un devoir de tenir et de présenter aux parents un document qui brosse un portrait réaliste du développement de leurs enfants. Au fil des années, il a pris diverses formes ; telles que les listes à cocher, les cartables, etc. Celui-ci était remis aux parents une fois par année.

Récemment, cette structure bien rodée s'est renforcée au regard des directives du ministère de la Famille (Décret 479-2019, en date du 8 mai 2019- Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance



(chapitre S-4.1.1) faisant obligation au prestataire de tenir un dossier éducatif pour chaque enfant. Laquelle démarche s'inscrit dans le processus de rehaussement de la qualité des services de garde éducatifs à l'enfance.

Pour consigner ses observations, l'éducatrice utilise l'application À *Petits pas*. Celles-ci sont partagées quotidiennement avec les parents (journal de bord). De plus, cet outil permet la production du portrait périodique du développement de l'enfant. Afin de profiter pleinement de l'apport de ce mécanisme, une tablette électronique (iPad) est mise à la disposition de chaque éducatrice titulaire de groupe. Éventuellement, le CPE compte développer son propre outil de suivi du développement afin de maximiser les retombées du jumelage de son expertise en pédagogie et la technologie.

Dossier éducatif de l'enfant

Tel que requis par le ministère de la Famille, le dossier éducatif de l'enfant vise trois objectifs principaux :

- Communiquer avec les parents concernant le développement de leur enfant ;
- Soutenir l'éducatrice dans la détection hâtive de difficultés, en cohérence avec la démarche *Agir tôt* ;
- Faciliter les transitions, dont celle vers l'école.

La tenue du dossier éducatif repose sur une étroite collaboration entre l'éducatrice, les parents et les membres de la direction. Ces derniers fournissent aux éducatrices le soutien nécessaire à la mise en place des moyens aptes à accompagner l'enfant vers un pas de plus dans son développement et à remédier aux difficultés identifiées. Les parents quant à eux aident les éducatrices à mieux cerner ces difficultés en privilégiant des interventions cohérentes. En outre, le CPE accompagne les parents dans la recherche et l'obtention des services essentiels au développement harmonieux de leur enfant.

1- Contenu du dossier

Le dossier éducatif de l'enfant comprend les renseignements dictés par les dispositions légales :

- le nom et date de naissance de l'enfant ;
- le nom du parent ;
- la date à laquelle a débuté la prestation des services de garde ;
- les portraits périodiques du développement de l'enfant ;
- les documents ou renseignements liés au soutien particulier accordé à l'enfant et pris en compte dans la rédaction de son portrait périodique, selon le cas.



2- Portrait périodique

Complétés deux fois par année par l'éducatrice titulaire du groupe, les portraits périodiques permettent de constater l'évolution du développement global et, par ricochet, de détecter rapidement les difficultés éprouvées par l'enfant. Ici, le processus de l'intervention éducative qui conduit l'éducatrice à baser ses actions sur l'observation, la planification et l'évaluation s'avère d'une grande utilité à la détection précoce.

Ils sont remis aux parents, tandis qu'une copie est ensuite classée dans le dossier éducatif de l'enfant.

3- Échéanciers

Les portraits périodiques sont rédigés en novembre et en mai de chaque année. Ils sont transmis aux parents au plus tard le 15 décembre et le 15 juin de chaque année.

4- Mesures de confidentialité

Le dossier éducatif est accessible uniquement à l'éducatrice titulaire, la personne qui lui fournit le soutien pédagogique et le gestionnaire. Puisqu'il est confidentiel, le parent est libre d'autoriser ou non la transmission du dossier, selon les besoins de l'enfant.

5- Communication du dossier éducatif

Convaincues de l'importance de l'interaction avec les parents, les éducatrices titulaires d'un groupe leur remettent une copie du portrait périodique et demeurent disponibles pour rencontrer le parent qui en fait la demande. De plus, la direction encourage fortement, à défaut d'obliger, ces rencontres. En effet, à cette occasion, ils peuvent discuter des apprentissages de l'enfant, de l'état de son développement et des dispositifs à mettre en place d'un commun accord pour lui fournir tout le support dont il a besoin.

Lorsque l'enfant quitte le CPE, l'original du dossier éducatif de l'enfant est remis au parent.

6- Transmission à un tiers

Lors de l'inscription au CPE, un formulaire de « Consentement à la communication de renseignements personnels » est proposé aux parents afin d'autoriser la direction à transmettre le dossier éducatif au centre de services scolaire du Chemin-du-Roy, juste avant l'entrée à l'école.

Pour toute transmission du dossier à un tiers, le parent doit faire parvenir une autorisation écrite au CPE. Sinon, il peut en disposer comme bon lui semble. Par exemple, le transmettre à un milieu scolaire, un professionnel de la santé, un autre CPE, etc.



7- Conservation du dossier éducatif

Le dossier éducatif est conservé dans le local de l'enfant, dans une armoire où son accès est restreint, pendant la durée de sa fréquentation au CPE. Au moment où se termine la prestation des services de garde, l'original du dossier éducatif de l'enfant est remis aux parents, tandis qu'une copie est conservée au CPE pendant un an. Elle sera détruite après cette période.

Préparation à l'école

L'équipe éducative du CPE adhère au fait que les apprentissages qui se font dès la naissance servent de base à une entrée scolaire harmonieuse. Il est aussi incontestable que ceux-ci auront un impact considérable sur les apprentissages scolaires. Néanmoins, la préparation à l'école ne constitue en rien un synonyme de scolarisation. Au contraire, les approches éducatives privilégiées mettent l'accent sur le développement global de l'enfant, dans le respect de son rythme et de ses besoins, car cette préparation résulte de préférence des expériences vécues par l'enfant dans son environnement. En effet, selon Hamre et Pianta, 2001 (CLASS), « Les enfants qui sont motivés et qui établissent des liens avec les autres dès les premières années sont plus susceptibles à vivre des trajectoires de réussite à la fois sur le plan social et sur le plan scolaire ».

Afin d'éviter tout quiproquo face aux attentes relatives au monde scolaire (spécifiquement la maternelle) et diminuer, à défaut d'enrayer complètement, la pression de performance susceptible de nuire aux apprentissages scolaires, l'éducatrice repose aussi ses intentions éducatives sur les compétences¹² à acquérir à la maternelle :

- 1) Se développer sur le plan sensoriel et moteur
- 2) Affirmer sa personnalité
- 3) Bien s'entendre et bien agir avec les autres
- 4) Communiquer avec les autres
- 5) Apprendre à connaître le monde qui les entoure
- 6) Mener à terme un projet

À ce stade, il convient de noter que le nouveau programme-cycle d'éducation préscolaire¹³ qui s'adresse aux enfants qui fréquentent la maternelle 4 ans et la maternelle 5 ans met l'accent sur le développement global de l'enfant et la mise en place de mesures préventives pour favoriser les apprentissages. À l'instar des pratiques au CPE, c'est essentiellement à travers le jeu que l'enfant

¹² www.education.gouv.qc.ca

¹³ Programme de formation de l'école québécoise - Éducation préscolaire, Programme-cycle de l'éducation préscolaire, ministère de l'Éducation Québec, 2021.



apprendra le nom et le son de la plupart des lettres de l'alphabet (majuscules et minuscules) à la fin du préscolaire¹.

Bien entendu, l'apprentissage actif par le jeu permet de valoriser l'enfance à juste titre, c'est-à-dire une période privilégiée au cours de laquelle le plaisir et le développement harmonieux de l'enfant sont des objectifs incontournables.

L'éducatrice est à l'affût des conséquences néfastes d'une éducation trop axée sur la performance. Par exemple, dans pareil contexte, des enfants présentent des signes de stress, sont plus agités, etc. Elle est aussi consciente du risque d'ennui chez l'enfant ayant appris de multiples notions relatives aux matières scolaires. Sachant que jusqu'à l'âge de 6 ans, le jeu est l'activité primordiale pour le développement et les apprentissages de l'enfant, la notion de plaisir demeure présente dans toutes les expériences proposées. Bien entendu, cette réussite éducative passe par la mise en place de la plateforme pédagogique du CPE qui est en totale cohérence avec *Accueillir la petite enfance*.

Moyens utilisés pour faciliter l'entrée à l'école :

- Aider l'enfant à développer son autonomie (s'habiller, aller à la toilette sans aide, résoudre des conflits interpersonnels, etc.).
- Jouer à compter et comparer les objets qui entourent l'enfant.
- Aider l'enfant à identifier, nommer et gérer ses émotions. Garnir son coffre à outils par des activités telles que les ateliers sur la météo intérieure (Arbre en cœur).
- Lui parler de son quotidien pour stimuler son langage.
- Lui proposer de la lecture sur des histoires et divers sujets.
- Privilégier un mode de vie actif : aller au parc, jouer avec des ballons, etc.

Transition scolaire

La transition du CPE vers l'école représente une transition de grande importance autant pour l'enfant que pour sa famille. Selon le programme éducatif, *Accueillir la petite enfance*, « Un bon développement global pendant la petite enfance, associé à des expériences qui lui permettent de se familiariser avec l'école avant de la fréquenter, a toutes les chances d'assurer à l'enfant une rentrée scolaire réussie et une bonne adaptation à son nouveau milieu éducatif. La transition entre le SGEE et l'école étant déterminante pour la réussite éducative future de l'enfant, le SGEE, les parents et les écoles sont invités à se concerter pour faciliter cette importante transition ». (PÉ, 2019, p.173). Sur la même lancée, lors d'une conférence sur la transition vers la maternelle en mars 2018, madame Julie Ruel, professeure associée à l'Université du Québec en Outaouais, insistait sur



la « corrélation entre le nombre de pratiques de transition et les retombées positives chez l'enfant ». Fort de cela, il importe à l'équipe éducative de mettre en place plusieurs moyens, en plus de la plateforme pédagogique, qui permettent d'accompagner l'enfant vers la transition scolaire. Dans ce contexte, on peut citer entre autres les collaborations du CPE avec le *Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy*.

- 1) Les parents sont invités à signer un document qui autorise le CPE à transmettre les documents suivants au *Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy* qui se charge de l'acheminer à la future école de l'enfant :
 - ✓ Dossier éducatif de l'enfant
 - ✓ Passage à l'école (Portrait de l'enfant dans un canevas spécifique en vue de sa fréquentation scolaire).

Cette démarche permet au milieu scolaire d'avoir une meilleure connaissance de l'enfant. De plus, elle aide l'enseignant à bien situer l'enfant dans son développement global. Ainsi, la mise en place du soutien et de stratégies adéquates est facilitée.

- 2) Depuis 2018, des membres de l'équipe éducative du CPE siègent sur le comité transition CPE-maternelle piloté par la conseillère pédagogique à l'éducation préscolaire du *Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy*. Ces rencontres constituent de précieuses occasions où des éducatrices des finissants en CPE peuvent discuter avec des enseignantes de maternelle.

Ce comité compte à son actif, entre autres, deux initiatives majeures visant à favoriser une transition harmonieuse du CPE à la maternelle :

✓ *Du CPE à la maternelle : un projet pour favoriser la transition*

Il s'agit d'une initiative conjointe du Centre de services scolaires du Chemin-du Roy et de Trois-Rivières en action et en santé (TRAS). Ce document a pour but d'outiller les enseignants de maternelle et les éducatrices en CPE sur cette transition et sur les rôles de chacun dans le développement de l'enfant.

✓ *Prêt pour la maternelle avec Mao et Pastelle*

Ce projet a vu le jour en 2020. Le matériel a été créé en collaboration avec TRAS et Avenir d'enfant, le *Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy* et les CPE Flocons-de-Rêves et Saute-Mouton. Il comprend 4 capsules portant sur les thèmes suivants :

- 1) Le transport (comment se rendre à l'école)
- 2) Les lieux (que l'on retrouve à l'école)
- 3) Les jeux
- 4) Les ateliers



Chaque capsule dure approximativement 5 minutes et est accompagnée d'une fiche devant être utilisée par l'éducatrice afin d'en faciliter l'exploitation.

Exemples de pratiques mises en place au CPE pour faciliter la transition scolaire :

- Fournir aux parents de la documentation pour les aider à préparer leur enfant à vivre cette transition.
- Inviter les parents à participer à des activités avec leur enfant au CPE.
- Offrir du soutien aux parents lors des démarches liées à l'inscription à la maternelle.
- Rédiger un portfolio de transition de l'enfant du CPE vers l'école. Ex. : *Passage à l'école, À petits pas*. Le but étant de partager un portrait juste de l'enfant avec ses forces, ses défis et ce qui est aidant à son soutien au quotidien.

Autres expériences permettant aux enfants de 4 ans de se familiariser avec l'école

- Adaptation de la période de repos en vue de la rentrée scolaire (à partir du début de l'été).
- Ateliers hebdomadaires « *En route vers l'école* » conçus en lien avec les compétences à acquérir à la maternelle.
- Causerie sur les attentes de l'enfant quant à la maternelle.
- Collation servie dans une boîte à lunch.
- Cours de taekwondo dispensés en collaboration avec un moniteur qualifié.
- Diffusion des capsules « Prêt pour la maternelle avec Mao et Pastelle » auprès des enfants et leurs parents.
- Embauche d'un orthophoniste au CPE pour la prise en charge des difficultés de langage afin de favoriser l'égalité des chances en augmentant les facteurs de protection auprès de l'enfant vulnérable.
- Heure du conte à la bibliothèque une fois par mois.
- Jeux au parc-école ou autres.
- Jumelage des enfants de 4-5 ans du CPE avec une classe de maternelle d'une école avoisinante. Ex. : École Saint-Pie-X.
- Matériel disponible dans le local pour l'éveil à la lecture, à l'écriture et aux mathématiques. Ex. : livres, imagiers, lettres, chiffres, papiers, crayons, étuis à crayons individuels (pour les enfants de 4 ans), etc.
- Promenades dans le quartier.
- Rencontre au CPE avec une enseignante de maternelle.
- Visite de la bibliothèque municipale en autobus scolaire.
- Visite et collation à l'école de quartier.

Somme toute, ces interventions offrent aux enfants la possibilité de se familiariser tranquillement avec le milieu scolaire. Il en ressort que le passage du CPE vers l'école se fera de façon harmonieuse.



Appropriation de la plateforme pédagogique par l'équipe éducative son application auprès de tous les groupes d'enfants

La participation de l'équipe éducative à l'élaboration de la plateforme pédagogique constitue en soi une intervention contribuant à l'appropriation efficace de son contenu.

Puisqu'il est un outil de travail incontournable, un exemplaire de la plateforme pédagogique est remis à chaque membre du personnel du CPE. Sa lecture est suivie d'un atelier d'intégration au cours duquel chacun a la possibilité de poser des questions, partager et valider sa compréhension. En outre, des capsules pédagogiques sont conçues en vue de soutenir l'application des données fondamentales du document. Toujours dans une perspective d'appropriation et de mise en œuvre efficaces, les éducatrices (permanentes et remplaçantes) participent régulièrement à des rencontres pédagogiques. À ces occasions, elles discutent des mesures à appliquer en vue d'atteindre les objectifs pédagogiques ciblés. Par exemple, ces discussions portent sur les pratiques éducatives privilégiées au CPE, la mise à jour des connaissances en fonction des lois, règlements et résultats de recherches et expériences relatives au domaine de l'éducation à la petite enfance. De plus, le personnel de soutien pédagogique élabore des outils de suivi et fournit l'aide nécessaire à l'application des différents éléments de la plateforme pédagogique auprès de tous les groupes d'enfants. Par ailleurs, au moins une fois par semestre, des séances de formation ou de perfectionnement sont organisées à l'intention des éducatrices.



Partage de la plateforme pédagogique avec les parents

La plateforme pédagogique dresse le tableau du vécu quotidien au CPE. Elle joue ainsi le rôle de repère pour l'éducatrice. Dans ce contexte, il convient de mettre en exergue la place prépondérante qu'occupe le partenariat entre le CPE, les parents et les différents organismes externes. En effet, au même titre que les membres du personnel, les parents sont appelés à prendre une part active à la mise en application de plusieurs éléments de la plateforme pédagogique. Dans un souci de cohérence et d'harmonisation, la plateforme pédagogique est remise aux nouveaux parents de tous les points de services lors de la rencontre d'inscription. Les lignes directrices et principales orientations leur sont aussi présentées à la rencontre annuelle de parents. De plus, afin de la rendre facilement accessible à toute personne intéressée, une version PDF de la plateforme pédagogique est déposée dans le site internet du CPE. On y retrouve, entre autres, des aide-mémoires sous forme de capsules vidéo en vue d'en faciliter la vulgarisation.





Annexes

- I : Attitudes à adopter pour prévenir les attitudes et pratiques inappropriées
- II : Guide de différenciation entre une punition et une conséquence
- III : Théorie de Nancy Gaudreau



Annexe I – Attitudes à adopter pour prévenir les attitudes et pratiques inappropriées

Comportement	Précision	Attitudes et pratiques interdites	Attitudes à adopter
Mesures dégradantes	Gestes, paroles ou attitudes qui constituent une atteinte au bien-être ou à l'intégrité psychologique.	-Humilier, ridiculiser, laisser un enfant dans sa couche souillée pendant une longue période. *CLASS : Humiliation, sarcasme, attitude détachée, irrespect.	-Traiter l'enfant avec respect, le valoriser, l'amener à prendre confiance en lui par des paroles positives. Changer la couche chaque fois que c'est nécessaire.
Mesures abusives	Gestes ou omissions inappropriés qui portent atteinte au bien-être ou à l'intégrité physique ou psychologique de l'enfant	-Violence physique à un enfant ⁶ , attacher un enfant, enfermer un enfant seul dans une pièce. *CLASS : Harcèlement, attitude qui génère un climat négatif, affect négatif (irritable, colère, ton de voix dur et détaché), forte négativité (coups, punition physique, harcèlement). Sarcasme, irrespect (moquerie, humiliation).	-Instaurer un climat positif : se mettre à la hauteur de l'enfant, être chaleureux, inspirer confiance à l'enfant, faire preuve de douceur et de sensibilité dans les interventions.
Punitions exagérées	Méthodes d'intervention excessives et inappropriées.	-Obliger l'enfant à se tenir face au mur, mettre au coin, à genoux, l'isoler ou l'exclure des activités pour le punir, le restreindre physiquement (attacher à une chaise haute, un siège d'auto ou une poussette) pour le discipliner ou pour remplacer la surveillance du personnel. -Retrait : Amener l'enfant au bureau ou dans un autre local. Envoyer l'enfant dormir chez les petits, dans le corridor. *CLASS : cris, retrait, contrôle physique (geste brusque pour réorienter), restriction de mouvement.	-Pas de punition, on donne plutôt des conséquences (<i>Guide de différenciation entre une punition et une conséquence</i>) en lien avec la situation et qui amènent l'enfant à réfléchir sur les gestes posés. Puis, l'éducatrice fait un retour. <u>-On retire l'enfant en considérant ces 3 motifs :</u> a) Pour l'aider à se calmer. b) Éliminer un danger pour le groupe ou pour lui-même. c) Retirer l'enfant de l'élément déclencheur (réorientation). N. B : L'enfant en retrait doit toujours être



			<p>accompagné d'un adulte, idéalement l'éducatrice qui l'a retiré. Puis, elle fait un retour.</p> <p>-Demander de l'aide à une collègue disponible (éducatrice à temps partiel, agente de soutien, etc.)</p> <p>- Les animaux lestés (Manimo) doivent être prescrits par un spécialiste et ne peuvent jamais servir de moyen de contention.</p>
Comportement	Précision	Attitudes et pratiques interdites	Attitudes à adopter
Dénigrement	Gestes, paroles ou attitudes qui portent atteinte à l'estime de soi ou à la dignité.	<p>-Insulter l'enfant, seul ou devant d'autres personnes, l'affubler de surnoms blessants, dénigrer un parent devant son enfant, se moquer de l'enfant, critiquer, rabaisser.</p> <p>-Utiliser des termes de généralisation : « toujours, encore, jamais ».</p> <p>*CLASS : moquerie, humiliation, sarcasme, irrespect, ignorer les bons comportements, les besoins, les émotions.</p>	<p>-Éliminer les commentaires désobligeants quand l'enfant n'a pas tout ce qu'il faut. Ex. : « Bon, tu n'as <u>toujours</u> pas tes mitaines! Faut-il que je le répète à ta mère ? »</p> <p>-Éliminer les commentaires blessants et généralisants. Ex. : « Bon, tu as <u>encore</u> fait caca ! ».</p> <p>-Appeler l'enfant par son prénom. Pas de surnom (Ex. : poussins, minous, diminutif du prénom, etc.)</p>
Menaces	Paroles ou gestes utilisés pour entretenir la crainte ou la peur.	<p>-Menacer un enfant de briser son jouet, de lui enlever son doudou, sa suce, son toutou, etc.</p> <p>-Le menacer de lui faire mal.</p> <p>-Lui faire du chantage affectif.</p> <p>*CLASS : menace de punition pour capter l'attention des enfants ou reprendre le contrôle du groupe.</p>	<p>-Donner le bon exemple à l'enfant dans nos interventions.</p> <p>-Dans le cas d'un enfant qui dérange avec son toutou ou son doudou durant la sieste, on peut lui proposer de ranger l'objet dans son casier s'il n'en a plus besoin. Trouver un compromis, une alternative.</p>



			-Appliquer une conséquence en lien avec les faits et dans l'immédiat. Pas de menace pour plus tard; Ex. : durant le dîner, lui dire qu'il n'aura pas son toutou au dodo est inapproprié.
Utiliser un langage abusif	Langage inapproprié montrant un manque de respect ou afin d'intimider.	-Blasphémer contre ou devant un enfant, se quereller entre adultes devant un enfant. -Langage non-verbal : signes d'exaspération, d'impatience. *CLASS : ton de voix dur, cris.	-S'adresser d'un ton agréable à l'enfant, le consoler, le reconforter quand il en a besoin. - Avoir une attitude courtoise envers les enfants et les adultes. -Éliminer les remarques blessantes. Ex. : « Arrête, je suis tannée ! » -En cas de mésentente avec une collègue ou un parent, prévenir l'autre qu'on s'en reparlera en l'absence des enfants. -Utiliser « non » et « Arrête » seulement pour demander un arrêt d'agir immédiat.
Comportement	Précision	Attitudes et pratiques interdites	Attitudes à adopter
Autres attitudes et pratiques inappropriées	Actes qui mettent en cause la santé physique ou psychologique, la sécurité ou le bien-être des enfants de façon préoccupante.	Ignorer les allergies alimentaires d'un enfant, le priver de nourriture (Ex. : « tu te comportes mal à la table, je t'enlève ton assiette même si tu n'as pas fini de manger »). Négliger de l'hydrater Crier ou parler fort en s'adressant à un enfant. L'habiller de façon inappropriée par grand froid (Ex. : « tu enlèves ta mitaine plusieurs fois, je ne te les remets pas »). Le laisser pleurer longtemps sans le reconforter. Adopter une attitude agressive ou impatiente envers lui, lui	-Être alerte aux allergies alimentaires. -Éliminer les punitions en lien avec le repas (retirer lors du repas, lui enlever son assiette, etc.). -Dans le cas d'un enfant qui arrête de manger à cause d'un comportement inadéquat, lui rappeler que le chariot sera retourné à la cuisine lorsque tout le monde aura fini de manger, l'aider à identifier sa problématique et lui proposer de l'aide en conséquence. -Proposer de l'eau régulièrement.



		<p>faire peur, manquer à la surveillance.</p> <p>*CLASS : surveillance inadéquate, irritabilité, escalade.</p>	<p>- S'il lui manque des vêtements, lui en prêter sans reproches, car ce n'est pas la faute de l'enfant s'il n'a pas tout ce dont il a besoin.</p> <p>-Avoir une attitude courtoise et bienveillante envers l'enfant, le consoler, le réconforter chaque fois qu'il en a besoin, mettre l'enfant en confiance.</p> <p>-Assurer la surveillance pendant la sieste.</p> <p>-Offrir un encadrement adéquat lors des jeux extérieurs et intérieurs (surveillance active).</p>
--	--	--	---

⁶ Différentes situations requièrent un signalement au DPJ, tels les sévices corporels. Toutefois, le Ministère se réserve le droit d'intervenir et d'appliquer les sanctions appropriées pouvant mener, entre autres, à la transmission du dossier au Directeur des poursuites criminelles et pénales aux fins d'analyse, si le titulaire de permis ou un membre de son personnel néglige d'appliquer l'article 5.2 de la Loi. Dans un tel cas, le Ministère interviendra à la suite de l'intervention du DPJ. À ce sujet, voir la section 3 du « Guide sur la prévention et le traitement des attitudes et des pratiques inappropriées » – Situations de signalement au DPJ.

*CLASS : outil choisi par le Ministère de la Famille pour l'évaluation de la qualité des services éducatifs au Québec.

N.B : Cette liste d'attitudes à adopter étant non exhaustive, il faut se référer à l'«outil d'analyse des attitudes ou pratiques inappropriées » (en annexe).



Annexe II – Guide de différenciation entre une punition et une conséquence

PUNITION	CONSÉQUENCE
<u>Définition</u> : Peine infligée pour une faute, un manquement, un règlement (châtiment, pénalité, sanction).	<u>Définition</u> : Suite logique entraînée par un fait qui en est la cause.
Caractéristiques	Caractéristiques
Réactionnelle.	Relationnelle.
Dépend de l'humeur, de ce qui est réactivé chez l'adulte.	En lien avec la réalité, le comportement.
Émotionnellement négative, à base de colère, de plaintes	Calme, attitude posée.
Disqualifications, chantage et menaces, culpabilisation, etc.	Bienveillance.
Accusations, reproches, interprétation, jugements.	Constatation, observation, exposé des faits.
Soudaine, imprévue.	Connue d'avance, prévisible.
Imprécise, floue, équivoque.	Claire, explicite.
Arbitraire.	Convenue, juste.
Variable, imprévisible.	Constante.
Incohérente, parfois démesurée.	Congruente, adaptée à la transgression, mesurée.
Accentue la révolte ou la victimisation	Augmente la conscience, la responsabilisation
Aucun apprentissage pour l'enfant.	Apprentissages pour l'enfant qui assume les impacts de ses comportements.



Référence : Méthode ESPERE, Jacques Salomé
Valérie Duarte, Spirale Expression
Maude Dubé, Éducatrice spécialisée



Annexe III – Théorie de Nancy Gaudreau

Les 10 caractéristiques d'une consigne efficace

Caractéristique	Description
1. Adresser la consigne au moment opportun	Il faut transmettre la consigne peu de temps avant que l'on souhaite voir apparaître le comportement attendu. Il est inutile de transmettre une consigne trop de temps à l'avance.
2. Assurer un suivi	Lorsqu'on transmet une consigne au jeune, il est important d'assurer un suivi, de superviser le jeune jusqu'au bout. Lorsque le jeune adopte le comportement attendu, il faut le remercier ou le féliciter. Dans le cas contraire, il faut réitérer ses attentes et annoncer les conséquences possibles.
3. S'assurer que le jeune prête attention	Il est recommandé de se rapprocher du jeune avant de lui transmettre une consigne et de s'assurer qu'il établisse un contact visuel, qu'il écoute ce qu'on lui dit.
4. Éliminer les sources de distractions, si possible	Lorsque le jeune est occupé à réaliser une tâche ou à se divertir (regarde la télévision, joue à un jeu, etc.), il risque de ne pas être disponible pour faire ce que l'adulte lui demande. Il faut alors s'y prendre un peu d'avance ou profiter d'une pause pour annoncer la consigne qu'il devra respecter. Par exemple, profiter d'une pause publicitaire pour annoncer au jeune qu'il devra aller au lit à la fin de l'émission de télévision. En classe, cela pourrait être d'annoncer à l'élève de manière individuelle que la période se termine dans 5 minutes et qu'il devra ranger ses effets personnels, plutôt que d'attendre de lui transmettre cette consigne lorsqu'il y aura beaucoup d'agitation autour de lui.
5. Formuler une consigne claire, précise et brève	Une consigne efficace permet au jeune de savoir exactement quel comportement est attendu. Elle fait référence à une action précise (ex. : « Range tes livres ») plutôt qu'à un contexte général (ex. : « Sois prêt ») ou encore à un jugement (ex. : « Sois responsable »). Les négations sont également à éviter puisqu'elles ne permettent pas de connaître quel comportement doit être adopté (ex. : « Arrête de déranger les autres »).
6. Situer la demande dans le temps	Il est important de préciser au jeune le moment où la consigne devra être respectée (ex. : « Dans 5 minutes, tu devras fermer ta tablette »).



	électronique. ») ou encore le temps qui lui est donné pour l'exécuter (« Tu as 5 minutes pour ranger ton espace de travail.»).
7. Être affirmatif et utiliser un ton neutre	Les consignes efficaces sont formulées de manière affirmative (ex : « Range tes cahiers » ou encore « Je te demande de ranger tes cahiers »). Les formulations sous la forme d'interrogation sont à éviter. Le jeune risque de répondre à la question sans faire ce qui est attendu (ex : « Vas-tu aller ranger ta chambre? »)
8. Transmettre une consigne à la fois	Plusieurs jeunes présentant un TDAH ont de la difficulté à suivre plus d'une consigne à la fois. Lorsque les consignes sont complexes, il est alors préférable de les diviser en deux ou trois consignes plus courtes. Il faut s'assurer que le jeune ait bien compris et qu'il ait suffisamment de temps pour faire ce qui lui est demandé.
9. Demander au jeune de répéter la consigne	Si l'on croit que le jeune n'a peut-être pas bien compris la consigne, il peut être pertinent de lui faire répéter celle-ci afin de s'assurer de sa compréhension. Attention, il n'est pas recommandé d'utiliser cette stratégie de manière systématique.
10. Au besoin, réitérer les attentes et annoncer les conséquences	Après quelques secondes ou minutes, selon le contexte, si le jeune n'adopte pas le comportement attendu, il est important de répéter la consigne en conservant un ton neutre. Au besoin, il peut être utile d'annoncer du même coup les conséquences liées à ses choix (ex. : « Je t'ai demandé d'utiliser ta règle pour faire ce travail. Si tu choisis de ne pas utiliser ta règle, tu devras effacer ton travail et le recommencer).

Nancy Gaudreau, Ph. D.

Professeure en adaptation scolaire
Université Laval

Document inspiré de la fiche 8-4 du programme « *Mieux vivre avec le TDAH à la maison* » de Massé, Verreault et Verret (2011) publié aux éditions de la Chenelière.



Références

Charbonniaud Marie, « Familles d'ailleurs : mieux les connaître, pour mieux partager », Bien grandir, juillet-août 2009, p. 10-14.

Chiasson-Roussel Mariane (2019). *Qualité éducative et formation continue en pouponnière : proposition d'un contenu conceptuel et d'outils de pratique réflexive*. Mémoire. Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières, 137 p.

Classroom assessment scoring system (CLASS), Pianta, R. C., LaParo, K., & Hamre, B. K. (2008). *Class Manual, Préscolaire*. Charlottesville, VA: Teachstone, 113 p.

Cohen Lawrence, Qui veut jouer avec moi ? Jouer pour mieux communiquer avec nos enfants, 2015, 448 p. (Préface Isabelle Filliozat).

DUGAS, Claude, et Mathieu POINT (2012). Portrait du développement moteur et de l'activité physique chez l'enfant de 0 à 9 ans, 61 p.

Evans Betsy , Résolution de problèmes en milieu éducatif, 21 situations illustrées, Adaptation française : Karine Robert, 2017, 104 p.

Germain Duclos, Quand les tout-petits apprennent à s'estimer..., Hôpital Sainte- Justine, Université de Montréal, 2015, 128 p.

Gueguen Catherine , Pour une enfance heureuse : repenser l'éducation à la lumière des dernières découvertes sur le cerveau, 2015, Pocket évolution, 368 p.

Hohmann, M., Weikart, D. P., Bourgon, L. et Proulx, M. (2007). *Partager le plaisir d'apprendre. Guide d'intervention éducative au préscolaire* (2e éd.). Montréal, Québec : Gaëtan Morin Éditeur.

Kaiser Barbara, Sklar Rasminsky Judy, Relever le défi, Fédération canadienne des services de garde à l'enfance, Ottawa, 1999, 42 p.

MALENFANT, Nicole, Routines et transitions en services éducatifs, Les Presse de l'université Laval, 2002, 344p.

Martin Jocelyne, Poulin Céline, Falardeau Isabelle, Le bébé en garderie, Presses de l'Université du Québec, 2008, 498 p.

Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, L'accueil et l'intégration de l'enfant immigrants ou de familles immigrantes dans les services de garde : recension des écrits au Québec, au Canada et dans d'autres sociétés, 2003, 76 p.

Ministère de la Famille (avec la collaboration du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et du ministère de la Santé et des Services sociaux), Favoriser le développement global des jeunes enfants au Québec : une vision partagée pour des interventions concertées, ministère de la Famille, 2014, 29 p.



Ministère de la Famille, La diversité : une valeur ajoutée, Guide pour l'élaboration d'une politique d'intégration de l'enfant de nouveaux arrivants et de gestion de la diversité dans les services de garde éducatifs Pour favoriser la participation de tous à l'essor du Québec, 2013, 201 p.

Pelletier Danièle, Activité-projet : Pour le développement global de l'enfant, de la pouponnière au service de garde en milieu scolaire 3e éd., Modulo Éditeur, 2016, 256 p.

AQCPE, Alex – Cadre de référence : L'éducation par la nature en SGÉ, <https://www.aqcpe.com/documentation/alex-cadre-de-referance-leducation-par-la-nature-en-sge/>, Consulté en juillet 2021.

AQCPE, Petit guide pour prendre la route, Accueil de l'enfant et des familles ayant des besoins particuliers, <https://www.aqcpe.com/content/uploads/2016/08/petit-guide-pour-prendre-la-route-besoins-particuliers.pdf>, Consulté en juin 2021.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2008), La diversité : une valeur ajoutée. Politique gouvernementale pour favoriser la participation de tous à l'essor du Québec, Direction des affaires publiques et des communications du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Québec, p. 19.

https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/guide_diversite.pdf

Ministère de la Famille, (2019). *Accueillir la petite enfance* : programme éducatif pour les services de garde éducatifs à l'enfance. Repéré à

https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/documents/programme_educatif.pdf

Ministère de la Famille, (2017). Cadre de référence *Gazelle et Potiron*. Repéré à

https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/documents/guide_gazelle_potiron.pdf

Mieux vivre avec notre enfant de la grossesse à deux ans. Repéré à

<https://www.inspq.qc.ca/mieuxvivre/version-pdf>

QUÉBEC. Ministère de l'éducation. Programme de formation de l'école québécoise : éducation préscolaire, Programme-cycle de l'éducation préscolaire, [Fichier PDF], Gouvernement du Québec, 2021, 64p.

http://www.education.gouv.qc.ca/http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/jeunes/pfeq/Programme-cycle-prescolaire.pdf

QUÉBEC. Secrétariat à la condition féminine. Les livres et les jouets ont-ils un sexe ? [Fichier PDF], Gouvernement du Québec, 2013, 32p.

http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/Stereotypes/Doc_Les_livres_et_les_jouets_ont-ils_un_sexe.pdf

Association Highscope Québec, www.highscope.org, site consulté en mai 2021.

Brigitte Langevin, Conférencière et auteure spécialisée spécifiquement dans le sommeil de l'enfant et des adultes, <https://brigitte langevin.com/fr/>, site consulté en juillet 2021.

Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants. Préparation à l'école. Préparation à l'école. www.enfant-encyclopedie.com, site consulté en juin 2021.



Guide alimentaire canadien (GAC), <https://guide-alimentaire.canada.ca/fr/>, site consulté en

Institut de la statistique du Québec. Enquête québécoise sur le développement de l'enfant à la maternelle 2017. 2018, 126 p. stat.gouv.qc.ca, site consulté en mai 2021.

Intervention éducative et diversité culturelle : un match parfait !

<https://www.ciblepetiteenfance.com/blogue/2018/03/diversite-culturelle/>, site consulté en juin 2021.

Jessica Coll. Diversification alimentaire menée par l'enfant. www.jessicacoll.com, site consulté en octobre 2021.

L'alimentation autonome chez le bébé,

https://naitreetgrandir.com/fr/etape/0_12_mois/alimentation/fiche.aspx?doc=alimentation-autonome, site consulté en octobre 2021.

La propreté : https://naitreetgrandir.com/fr/etape/1_3_ans/soins/fiche.aspx?doc=naitre-grandirenfant-apprentissage-proprete-couche-petit-pot, site consulté en juillet 2021.

Le dossier éducatif de l'enfant, <https://dfc.cegep-ste-foy.qc.ca/services-aux-entreprises/petite-enfance-et-sante/accueillir-la-petite-enfance/> site consulté en avril 2021.

Guide de réalisation du dossier éducatif de l'enfant, <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/parents/dossier-educatif/Pages/index.aspx>, site consulté en juin 2021

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec. Vers l'école avec mon enfant pour une rentrée réussie ! education.gouv.qc.ca, site consulté en juillet 2021.

Naître et grandir, L'apprentissage de la propreté à la garderie :

https://naitreetgrandir.com/fr/etape/1_3_ans/garderie/fiche.aspx?doc=apprentissage-propreté-garderie, site consulté en juillet 2021.

Observatoire des tout-petits, Rapport publié en 2017, la Commission sur l'éducation à la petite enfance, <https://tout-petits.org/l-observatoire/> site consulté en mai 2021

Programme éducatif, *Accueillir la petite enfance*, formation continue et services aux entreprises, <https://dfc.cegep-ste-foy.qc.ca/services-aux-entreprises/petite-enfance-et-sante/accueillir-la-petite-enfance/> site consulté en avril 2021.

Québec. Institut national de la santé publique. Mieux vivre avec notre enfant de la grossesse à deux ans, Québec, Les Publications du Québec, 2018, 780 pages, repéré à <https://www.inspq.qc.ca/mieux-vivre> site consulté en juin 2021.

Société canadienne de pédiatrie : L'apprentissage de la propreté : Des conseils axés sur l'enfant : <https://www.cps.ca/fr/documents/position/apprentissage-de-la-proprete>, site consulté en juillet 2021.

Société canadienne de pédiatrie. Soins de nos enfants. Dormir en toute sécurité.

<https://www.soinsdenosenfants.cps.ca>, site consulté en juin 2021.

